VANNES MAG

REVUE MUNICIPALE D'INFORMATION
NOVEMBRE- MI-DÉCEMBRE 2009
N°52

Afghanistan
La difficile mission du 3e RIMa

Ferme pédagogique du Vincin
Les petits citadins à l'école des champs

MULTI-ACCUEIL RICHEMONT

UN QUATRE ÉTOILES POUR COUCHES-CULOTTES

www.mairie-vannes.fr

LAISSEZ-VOUS CONTER VANNES

La ville des 1001 balades

Pour vous rendre la ville **plus passionnante**

VILLES D'ART ET D'HISTOIRE

VANNES

www.mairie-vannes.fr

SOMMAIRE

ÉVÉNEMENT

04 **Multi-Accueil Richemont.** Un 4 étoiles pour couches-culottes

ACTUALITÉS

10 **Afghanistan :** la difficile mission du 3e RIMa

14 **Multiplast :** Gilles Ollier passe le flambeau

SERVICES

16 **Vélocéa :** mode d'emploi

JEUNESSE

17 **Prix littéraire des collégiens 2010**

ENVIRONNEMENT

18 **Gestion différenciée :** l'entretien intelligent des espaces verts

21 **Ferme pédagogique :** les petits citadins à l'école des champs

HISTOIRE

28 **Sous le règne du duc Pierre II**

ASSOCIATIONS

30 **Faire Face Ensemble**

SPORTS

32 **Cercle d'escrime du pays de Vannes**

SORTIR

33 **Les principaux rendez-vous culturels :** *Théâtre Anne de Bretagne, musées, concerts, rendez-vous du Patrimoine…*

25 **LETTRE AU MAIRE**

26 **COURRIER DES LECTEURS**

27 **OPPOSITION**

40 **BLOC-NOTES**

La mort de cinq militaires du 3e RIMa, tombés en Afghanistan depuis le début du mois d'août, a considérablement ému la communauté vannetaise. Je veux ici en porter témoignage et rendre hommage au sacrifice de ces hommes et au courage de tous nos soldats engagés dans des opérations au cours desquelles les risques sont particulièrement élevés. J'exprime ici les sentiments de sympathie des Vannetais pour le régiment, tous ses hommes et les familles éprouvées.

En cette rentrée, se succèdent les manifestations, nombreuses et de tous ordres, dont la plupart sont organisées par les associations. Je voudrais évoquer l'une d'entre elles, qui vient de se dérouler, dimanche 11 octobre, la Vannetaise. Il s'agit d'une course ouverte aux femmes, dont l'objectif est d'apporter des fonds à la lutte contre le cancer. Il faut avoir vu, sur l'esplanade du port, l'engouement, le nombre et l'enthousiasme des participantes : elles ont donné de notre ville une image extraordinaire, empreinte de gaîté, de dynamisme et surtout d'un formidable esprit de solidarité. Merci à toutes, au nom de la ville.

Fromet-kaer eo bet tud Gwened gant marv ar pemp soudard ag an 3e RIMa lazhet en Afghanistan abaoe penn kentañ miz Eost. C'hoant am eus da destiñ an dra-se amañ, ha da zougen bri da emroüsted an dud-se ha da nerzh-kalon hor soudarded engouestlet en embregadennoù dañjerus-kenañ. Lavaret a ran amañ pegen tomm eo Gwenediz ouzh ar rejimant, ouzh an holl dud zo ennañ hag ouzh ar familhoù glac'haret.

En distro-skol-mañ ez eus abadennoù a-leizh hag a bep seurt lerc'h-ouzh-lerc'h, hag an darn vrasañ anezhe zo aozet gant ar c'hevredigezhioù. C'hoant am eus da gaozeal a-zivout unan anezhe, zo o paouez c'hoarvezout, d'ar Sul 11 a viz Gouel-Mikael : ar Wenedourez. Ur redadeg digor d'ar merc'hed eo, zo he fal degas argant d'ar stourm enep ar c'hrign-bev. Dleet e vije deoc'h bout gwelet, àr leur ar porzh, pegen entanet ha niverus e oa bet ar merc'hed o doa kemeret perzh enni : roet o doa ur skeudenn dreistordinal eus hor c'hêr, leun a levenez, a zeltu, ha dreist-holl gant ur spered kengred estlammus. Trugarez d'an holl anezhe, en anv kêr.

François Goulard
Maire de Vannes / Maer Gwened

© Julie Le Moal

Espace, confort, lumière, couleurs et services aux petits soins. Tout est réuni à Richemont pour que chacun s'y sente bien : les enfants, les parents et le personnel.

→ Il est ouvert depuis le 31 août

MULTI-ACCUEIL RICHEMONT :

UN QUATRE ÉTOILES POUR COUCHES-CULOTTES

Depuis le 31 août, après quasiment deux années de séjour temporaire à l'école Sainte-Thérèse, toute l'équipe de l'ex-crèche et halte-garderie Richemont est de retour à la maison. Entre-temps, les lieux ont bien changé. Car la Ville de Vannes a investi 2 millions d'euros dans la transformation de fond en comble d'une structure vieillissante et plus assez fonctionnelle en un quatre étoiles pour jeunes enfants. Du sol au plafond et dans les moindres recoins, tout a été pensé, reconstruit ou réaménagé pour que chacun, ici, se sente bien : les enfants, les parents et le personnel du multi-accueil municipal. Résultat : on en viendrait presque à envier tous ces petits bouts de choux qui profitent au quotidien d'un environnement à la fois lumineux, coloré, reposant et fort bien agencé. Visite.

© Julie Le Moal

Toc, toc, toc. Entrez

1 Lundi 28 septembre, 11 heures tapantes. Marie-Odile Scelle-Hébert, responsable du service petite enfance à la Ville de Vannes (Centre communal d'action sociale) et Isabelle Pitaut-Cadieu, directrice du multi-accueil Richemont, nous ouvrent toutes grandes les portes de cet établissement entièrement restructuré. Situé en bordure de la rue Richemont, dans le prolongement du campus universitaire du centre-ville, le nouveau multi-accueil est né de la transformation complète de l'ancienne crèche et halte-garderie. Il dispose, comme celui de Ménimur, de 75 places pour l'accueil à la carte des jeunes enfants, dès l'âge de deux mois et demi et jusqu'à 3 ans révolus. C'est un équipement municipal géré par la Ville de Vannes. Il emploie 24 personnes et propose aux familles, comme les autres multi-accueils municipaux, des modes de gardes très variés qui vont de l'heure au temps complet hebdomadaire (cinq jours par semaine). Le multi-accueil Richemont a ouvert ses portes le 31 août dernier, après dix-huit mois de travaux. Dès septembre 2007 et pendant toute la durée de cette opération, soit quasiment pendant deux ans, l'accueil des jeunes enfants et de leurs parents avait été transféré dans des locaux provisoires, à l'ancienne école Sainte-Thérèse, avenue de la Marne.

Quand il y a du bruit, ça ne s'entend pas

© Julie Le Moal

2 Il y a une chose qui frappe d'emblée, lorsque l'on découvre les différents espaces de ce nouvel établissement, c'est la quasi-absence de bruit. Chacun sait pourtant que les jeunes enfants excellent dans l'art de s'égosiller à plein poumon. Que ce soit pour exprimer de la joie, de la colère, de la fatigue ou de la peine, ils ont une propension naturelle à donner de la voix. Et quand les cris et les pleurs se conjuguent au pluriel, les tympans des adultes doivent être sérieusement rôdés. Au multi-accueil Richemont, le bruit semble avoir presque disparu. Il est passé par ici, mais il ne repassera pas par là, car entre-temps, les services de la Ville de Vannes, qui ont conçu et piloté la restructuration des locaux, ont fait un gros travail d'isolation phonique et d'agencement des espaces pour chasser le bruit qui fatigue les esprits. Tout a été pensé et mis en œuvre pour que les enfants puissent vivre leur vie d'enfants dans une ambiance accueillante, chaleureuse et calme. Double vitrage, cloisonnements, pièges à sons dans les plafonds et séparation des espaces en plusieurs unités ont permis de limiter au maximum les nuisances sonores. Résultat : chacun y trouve son compte : les plus petits peuvent faire la sieste sans être dérangés par les jeux des plus grands, les parents récupèrent des enfants détendus et le personnel peut travailler dans une ambiance plus sereine, et de fait plus propice à l'attention de chaque instant que réclame l'éducation des jeunes enfants.

Isabelle Pitaut-Cadieu fait remarquer à ce propos qu'elle se sent « *moins fatiguée le soir après sa journée*, car, dit-elle, *nous travaillons dans un environnement beaucoup plus calme.* » Même remarque venant de la part d'une auxiliaire de puériculture qui, spontanément, nous dit qu'elle « *recommence à écouter de la musique le soir dans* [sa] *voiture quand* [elle] *rentre à la maison. Avant, et surtout depuis deux ans quand nous étions dans des locaux provisoires, ça ne me venait même plus à l'idée. J'avais la tête qui explosait en sortant du travail. Aujourd'hui, c'est comme une renaissance. Il y a moins de bruit partout, les enfants évoluent en petits groupes et sont donc plus calmes. Ils font de vraies siestes, ce qui est primordial à leur âge. Et comme ils sont plus calmes, les parents sont également plus satisfaits quand ils les récupèrent le soir. Franchement, c'est beaucoup mieux pour tout le monde ; pour nous qui ne sommes plus obligées de travailler à quinze dans une même salle, pour les enfants et pour les parents qui nous disent qu'ils apprécient ces nouveaux locaux et la nouvelle façon de travailler qui va avec.* »

Quatre unités, quatre couleurs

© Julie Le Moal

3 Sans être comparable en tous points, car chaque établissement a bien entendu ses spécificités, le multi-accueil Richemont ressemble, dans sa physionomie d'ensemble, à celui de Ménimur. Les capacités d'accueil sont identiques (75 places) et les surfaces couvertes (bâtiment) sont à peu près les mêmes : 1 080 m² à Ménimur (contre à peine 500 m² du temps de la crèche et halte-garderie), 1 060 m² à Richemont (contre 875 m² auparavant). Comme à Ménimur, les lieux d'accueil ont été agencés en plusieurs unités. Il y en a quatre au total et chacune dispose d'une salle d'éveil avec jeux, de plusieurs chambres et d'une salle de change. S'y ajoutent des locaux communs et techniques : espace d'accueil des familles à l'entrée du bâtiment bien conçu pour favoriser le dialogue entre parents, salle à manger lumineuse à souhait, salle de motricité (avec cabane toboggan, piscine à balles et voiturettes), salle de jeux d'eau, atelier de bricolage et d'expression artistique, grande cuisine où sont préparés les repas des enfants, biberonnerie et autres locaux techniques. La couleur, tantôt vive, tantôt pastel, règne en maître absolu dans tous ces lieux de vie. D'une unité à l'autre, on change de tonalité. C'est un peu comme si l'on se promenait dans l'éventail d'un nuancier. Il y a d'un côté la gamme du jaune-orange, puis celle du vert, celle du rouge et celle bleu-violet. Cette harmonie de couleurs changeantes et chatoyantes, bien mise en valeur par l'importance des surfaces vitrées, rayonne, d'un bout à l'autre du bâtiment, sur les murs et les revêtements de sols en PVC. Toutes les couleurs ont été choisies, en accord avec les élus et les services municipaux, par le personnel de l'établissement et la responsable du secteur enfance, Marie-Odile Scelle-Hébert. Et le moins que l'on puisse dire est que ces dames ont bon goût.

© Julie Le Moal

Les quatre unités du multi-accueil disposent chacune d'une salle d'éveil avec jeux, de plusieurs chambres et d'une salle de change. La couleur, tantôt vive, tantôt pastel, règne en maître absolu dans tous ces lieux de vie. D'une unité à l'autre, on change de tonalité. C'est un peu comme si l'on se promenait dans l'éventail d'un nuancier.

Mieux respecter les rythmes des enfants

Sur les quatre unités que regroupe le multi-accueil, l'une est constituée exclusivement de très jeunes enfants. C'est le groupe "bébés" où sont rassemblés les tout petits, de l'âge de 2 mois et demi (minimum requis pour l'entrée en multi-accueil) jusqu'à 12-14 mois, l'âge des premiers pas et de l'apprentissage de l'autonomie. Les trois autres groupes sont constitués d'enfants d'âges différents, allant de 15 mois jusqu'à 3 ans. Ce choix de répartition est nouveau à Richemont. Il permet de bien gérer la coexistence de différents modes de garde (occasionnels et réguliers) et aussi de constituer des petits sous-groupes, à certains moments de la journée, ce qui facilite le travail d'éveil, d'écoute et d'animation. « *Ce nouveau mode de fonctionnement*, précise Isabelle Pitaut-Cadieu, *permet aux plus grands de mieux respecter les plus petits. Et comme cela, d'un âge à l'autre, nous respectons mieux, nous aussi, les rythmes propres à chaque enfant.* ». Dernière précision à ce propos : le multi-accueil dispose aujourd'hui de 11 chambres pouvant accueillir chacune 6 à 8 enfants. Du temps de la crèche, les enfants dormaient dans trois dortoirs de 24 places chacun. Cette nouvelle répartition des lieux de repos, dans chaque unité, contribue également à mieux respecter les rythmes de chacun, comme se plaisent à le souligner les éducatrices et puéricultrices que nous avons rencontrées dans cet établissement municipal fort accueillant.

→ Multi-accueil Richemont, 24 bis, rue Richemont. Ouverture du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 19 h. ✆ 02 97 01 65 50 (attention, il s'agit d'un nouveau numéro).

La plus vieille crèche de Vannes

© Marc Gallic

« *Richemont est la plus ancienne crèche de Vannes*, explique Marie-Odile Scelle-Hébert. *Elle a ouvert ses portes en 1948 et a été restructurée une première fois en 1978.* » C'est en octobre 2004 que le conseil municipal a pris la décision de mettre cet établissement aux normes actuelles de garde des jeunes enfants, autrement dit de le transformer en établissement multi-accueil. Cette décision est intervenue neuf mois (soit le temps d'une grossesse) après l'ouverture du multi-accueil de Ménimur, né, lui aussi, de la restructuration complète de la crèche et halte-garderie.

Un grand loft de 1 000 m² et trois jardins

© Julie Le Moal

Le multi-accueil Richemont couvre la quasi-totalité de son terrain d'assiette. Sur les 1 950 m² de cette parcelle, le bâtiment occupe 1 060 m² de surface au sol et les jardins ludiques de l'établissement, 870 m². Auparavant, il n'y avait qu'un seul jardin. Il y en a trois désormais et ils sont tous équipés de jeux de plein air, ce qui permet d'organiser simultanément des temps loisirs en extérieur avec des petits groupes. Tous les espaces du site Richemont sont donc occupés aujourd'hui pour offrir aux enfants les meilleures conditions d'accueil et d'épanouissement.

24 personnes au service des enfants

© Julie Le Moal

Le multi-accueil Richemont emploie 24 personnes : 1 directrice puéricultrice, 2 éducatrices de jeunes enfants, 11 auxiliaires de puériculture, 10 agents d'entretien pouvant également intervenir auprès des enfants et 1 cuisinière.

Un investissement de 2 millions d'euros

La restructuration de la crèche et halte-garderie en multi-accueil a débuté en janvier 2008. L'opération s'est achevée fin juin 2009. Les travaux ont coûté 2 millions d'euros. La Ville de Vannes finance ces travaux à hauteur de 54 %. Le reste du financement est fourni par la Caisse d'allocations familiales (31 %), le Conseil général du Morbihan (11 %) et le Groupement d'intérêt public (GIP) du Pays de Vannes (4 %).

© Julie Le Moal

Quels coûts pour les familles ?

Les tarifs d'accueil des jeunes enfants dans les établissements multi-accueils de la Ville de Vannes sont fixés par la Caisse d'allocations familiales. L'heure d'accueil coûte entre 0,34 € et 2,67 € par enfant, selon les revenus de familles et le nombre d'enfants à accueillir par famille.

Inscriptions au CCAS, compte famille à l'Accueil unique

Les demandes d'inscriptions des enfants dans les établissements multi-accueil de la Ville de Vannes se font au CCAS (Centre communal d'action sociale) auprès de du service Petite enfance (qui gère également un relais parents-assistantes maternelles). Les règlements des prestations se font à l'Accueil unique enfance-jeunesse, sous la forme de prépaiements à verser sur un compte famille à ouvrir à l'inscription (s'il n'a pas déjà été ouvert pour régler d'autres prestations telles que les frais de cantine et de garderie scolaire et les frais d'accueil en centres de loisirs municipaux).
→ Ces deux services sont situés dans le même immeuble, au 24 avenue Victor Hugo. Coordination petite enfance : ✆ 02 97 01 65 11. Accueil unique enfance-jeunesse : ✆ 02 97 01 65 12.

243 places en multi-accueil

La Ville de Vannes (Centre communal d'action sociale) propose à l'heure actuelle 236 places d'accueil pour les jeunes enfants dans ses différents établissements. Cette offre d'accueil se répartit comme suit :

→ **Multi-accueil de Ménimur**, 9 av. Paul Cézanne. ✆ **02 97 63 33 16**. *75 places*. Ouvert du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 19 h 30.
→ **Multi-accueil Richemont**, 24 bis, rue Richemont. ✆ **02 97 01 65 50**. *75 places*. Ouvert du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 19 h.
→ **Multi-accueil de Tohannic**, rue Jacques Buchet. ✆ **02 97 01 27 66**. *17 places*. Ouvert du lundi au vendredi, de 7 h 45 à 18 h 45.
→ **Multi-accueil de Cliscouët**, 7 allée de l'île Hôlavre. ✆ **02 97 40 62 25**. *15 places*. Ouvert du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 18 h 30.
→ **Multi-accueil Suffren** (Cliscouët), 33 rue de la Métairie. ✆ **02 97 63 83 53**. *15 places*. Ouvert du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 19 h.
→ **Multi-accueil "Les Lutins", 56**, rue Frédéric Chopin (Beaupré-Lalande). ✆ **02 97 69 19 57**. *12 places*. Ouvert le mardi et le vendredi, 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Halte-garderie le jeudi, de 14 h à 17 h.
→ **Multi-accueil du Multisocial de Kercado**, rue Guillaume Le Bartz. ✆ **02 97 46 47 00**. *13 places*. Ouvert le lundi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h, et le mardi et jeudi, de 14 h à 17 h.
→ La Ville de Vannes (CCAS) loue également *14 places* à la **crèche "Les Câlins bleus" du centre hospitalier** (pour des gardes en horaires atypiques) ainsi que *7 places* à la **crèche interentreprises du Prat**.

520 places chez les assistantes maternelles

Près de 200 assistantes maternelles bénéficient à Vannes d'un agrément pour l'accueil de jeunes enfants. Ces professionnelles de la garde à domicile proposent en tout quelque 520 places d'accueil pour des enfants de 2 mois à 6 ans (voir à ce sujet notre précédente édition, Vannes Mag n° 51). Début octobre, il restait encore 130 places disponibles.

Entretien avec David Robo, maire-adjoint chargé des affaires sociales

Depuis 2003, nous avons investi 4 MILLIONS D'EUROS DANS LA PETITE ENFANCE

Vous étiez de bon matin, le 31 août dernier, à l'ouverture du multi-accueil Richemont. Vos impressions ?

C'est un établissement très chaleureux. On sent bien que l'enfant est ici au centre d'un dispositif conçu, agencé et structuré pour l'accueillir dans les meilleures conditions. Le personnel de l'établissement a été étroitement associé au projet de restructuration de l'ancienne crèche Richemont. Cela se voit et se ressent tout de suite. On est parti d'une vieille structure, très fatiguée, qu'il a fallu rénover de fond en comble, agrandir et repenser dans sa globalité. Aujourd'hui, on peut être fier du résultat. C'est lumineux, chaleureux, spacieux, très fonctionnel et parfaitement adapté à la diversité des modes de garde que l'on se doit de proposer dans un multi-accueil.

© Marc Gallic

David Robo, maire-adjoint chargé des Affaires sociales.

Y a-t-il quelque chose, en particulier, qui vous tient à cœur dans cette restructuration d'ensemble ?

C'est difficile à dire parce que cet établissement a fait l'objet d'une complète transformation. Tout a été mis en œuvre pour respecter le rythme de l'enfant. Et de ce point de vue, j'apprécie tout particulièrement la luminosité et la fonctionnalité des locaux. Il y a beaucoup d'ouverture, beaucoup de lumière, beaucoup d'espace pour circuler. Le fait d'avoir constitué différentes unités pour accueillir les enfants en petits groupes me paraît aussi très intéressant. Et puis, ce qui me fait peut-être le plus plaisir, c'est la présence d'une cuisine sur site. C'est un plus indéniable. On peut ainsi varier les menus, proposer à 3 mois, 6 mois, 12 mois, 18 mois... une grande diversité d'aliments que les enfants vont apprendre à goûter et à apprécier. Ce sera une vraie école du goût et je trouve que cela fait partie d'un tout. C'est aussi important que le soin apporté à l'accueil des parents, à la qualité des services de puériculture, à la souplesse de fonctionnement de l'établissement et à la fonctionnalité des locaux.

La Ville de Vannes propose actuellement quelque 240 places en multi-accueil, auxquelles s'ajoutent les 520 places que proposent près de 200 assistantes maternelles. Est-ce suffisant pour répondre aux attentes des familles ?

Depuis que je suis adjoint en charge des affaires sociales, j'ai rarement entendu les Vannetais venir me dire qu'il n'y avait pas assez de place dans nos établissements ou qu'il était impossible de trouver une assistante maternelle à Vannes. Le taux d'accueil des jeunes enfants en établissement public est de 14,5 % à Vannes, contre 11 % au niveau national. Ce n'est pas moi qui le dis, mais des chiffres de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) qui datent de décembre 2006. Aujourd'hui, on fait le maximum, dans tous nos établissements, pour s'adapter au mieux aux demandes des familles. C'est la raison pour laquelle nous accueillons en moyenne 1,5 enfant par place, en cherchant toujours à bien articuler la grande diversité des demandes de garde (toute la semaine, quelques jours, quelques heures...). Nous orientons aussi les familles vers les assistantes maternelles. Elles sont près de 200 à Vannes. Elles sont toutes formées et agréées pour exercer ce métier et la Ville de Vannes contribue régulièrement à parfaire leur formation. Nous avons pour cela, en mairie, un relais assistantes maternelles. C'est un service que l'on ne trouve pas dans toutes les villes de même importance. Grâce à ce relais, très dynamique, plus de la moitié des assistantes maternelles participent, avec leurs enfants, à un, voire deux ateliers par semaine dans nos différents multi-accueil. Je crois pouvoir dire qu'il y a, à Vannes, une vraie politique d'accueil de la petite enfance. J'en veux pour preuve le niveau d'investissement que nous lui consacrons. Depuis 2003, nous avons investi 4 millions d'euros dans ce secteur : 700 000 euros au multi-accueil de Tohannic, puis 1,3 million au multi-accueil de Ménimur et enfin 2 millions d'euros au multi-accueil Richemont.

Pouvez-vous nous expliquer comment sont attribuées les places en multi-accueil ?

C'est simple. Au Centre communal d'action sociale (CCAS), qui, je le précise, est un service à part entière de la Ville de Vannes, nous avons une commission qui est chargée d'étudier et d'instruire toutes les demandes. Nous prenons en compte deux critères essentiels : l'ancienneté de la demande et l'adéquation entre cette demande spécifique et les possibilités d'accueil dans

© Julie Le Moal

Le nouveau multi-accueil Richemont a été inauguré officiellement le 9 octobre dernier par le maire, François Goulard, son adjoint aux affaires sociales, David Robo, la conseillère générale Annick Guillou-Moinard et les représentants de la CAF du Morbihan, Norbert Helluy (président) et Annie Simon-Lemercier (directrice).

nos établissements. C'est aussi simple que cela. Si vous me dites, par exemple, « *Je travaille en centre-ville, j'ai un gamin de trois mois, j'aimerais qu'il soit accueilli à Richemont le mardi, le jeudi et le vendredi* ». On regarde si c'est possible. S'il n'y a pas d'adéquation possible au moment voulu entre votre demande et l'offre d'accueil à Richemont, on peut, peut-être, vous proposer une offre correspondante dans un autre multi-accueil.

Vous nous dites que l'ancienneté de la demande est un des critères d'attribution d'une place en multi-accueil. Cela veut dire qu'il faut attendre longtemps ?

Pas forcément. Comme je l'ai dit, cela dépend de l'adéquation entre l'offre et la demande. Et lorsqu'il y a plusieurs demandes équivalentes, c'est la plus ancienne qui est prioritaire. Aujourd'hui, les parents ont des besoins très divers. Le travail à temps partiel, le recours aux grands-parents, un ou deux jours par semaine, pour garder les enfants, l'un des conjoints qui travaille le samedi, mais pas le lundi… tout cela génère des demandes spécifiques qui supposent de notre part une plus grande souplesse de fonctionnement qu'auparavant. C'est pour cela que l'on est passé de la crèche-halte-garderie au multi-accueil. Pour mieux répondre à l'évolution des besoins des familles. On va même au-delà, en réservant des places en priorité pour l'accueil d'enfants handicapés ou pour des familles en démarche d'insertion. Nous sommes au service du public et nous faisons, chaque jour, tout ce qui est notre pouvoir pour assurer le meilleur service au meilleur coût.

© Julie Le Moal

David Robo : « Nous prenons en compte deux critères essentiels pour l'attribution des places en multi-accueil : l'ancienneté de la demande et l'adéquation entre cette demande et nos possibilités d'accueil. »

© Marc Gallic

Le président de la République, Nicolas Sarkozy, est venu à Vannes le 11 septembre dernier rendre les hommages de la Nation au caporal-chef Johan Naguin et au sergent Thomas Rousselle, victimes de l'explosion d'un engin artisanal qui a détruit leur véhicule blindé, dans la province de Kapisa, en Afghanistan.

Nicolas Sarkozy, Hervé Morin et le général Irastorza sont venus à Vannes rendre hommage aux quatre soldats vannetais disparus en septembre-octobre

Afghanistan : la difficile mission du 3e RIMa

Déjà endeuillé, le 1er août dernier, par la disparition du jeune caporal-chef Anthony Bodin, le 3e RIMa de Vannes a perdu, en septembre et octobre, quatre autres de ses soldats actuellement en mission en Afghanistan : le caporal-chef Johan Naguin, le sergent Thomas Rousselle, le caporal Kevin Lemoine et le sergent-chef Johann Hivin-Gérard. Le président de la République, Nicolas Sarkozy, le ministre de la Défense, Hervé Morin, et le général d'armée, Elrick Irastorza, chef d'état-major de l'armée de Terre, sont venus à Vannes leur rendre les hommages de la Nation. Tous ont réaffirmé la nécessité du maintien des forces armées françaises en Afghanistan, au sein du dispositif de la Force Internationale d'Assistance et de Sécurité, mandatée par l'ONU et commandée par l'OTAN.

Depuis le 6 août dernier, le 3e RIMa de Vannes a perdu cinq des siens en Afghanistan. Cinq jeunes soldats, âgés de 20 à 30 ans, qui ne demandaient qu'à croquer la vie à pleines dents, mais que la mort a cruellement fauchés. Après le décès du Caporal **Anthony Bodin**, tué dans une embuscade le 1er août dernier, le 3e Régiment d'infanterie de marine a été frappé une nouvelle fois, début septembre, puis début octobre, par les disparitions du caporal-chef **Johan Naguin** (24 ans), du sergent **Thomas Rousselle** (30 ans) et du sergent-chef **Johann Hivin-Gérard** (29 ans). Tous trois ont été victimes d'une attaque de leur véhicule blindé par une bombe artisanale, le 4 septembre dernier au matin, dans la province de Kapisa, au nord-est de Kaboul, où quelque 450 soldats du 3e RIMa sont en mission depuis fin mai, début juin. Johan Naguin a été tué sur le coup et Thomas Rousselle est décédé deux jours plus tard (le 6 septembre) des suites de ses blessures. Huit autres soldats du 3e RIMa ont été blessés, lors de cette explosion, dont trois très grièvement. Johann Hivin-Gérard, en faisait partie. Il est mort le 8 octobre dernier à l'hôpital Percy, de Clamart, des suites de ses blessures.

« Admiration et gratitude pour leur bravoure et leur sacrifice »

Dans la nuit du 26 au 27 septembre, un autre jeune soldat du 3e RIMa, le caporal **Kevin Lemoine**, est mort foudroyé lors d'un violent orage, le jour de ses 20 ans, alors qu'il participait à une opération nocturne de sécurisation, dans cette même province de Kapisa*.

Le président de la République, **Nicolas Sarkozy**, son ministre de la Défense, **Hervé Morin**, et le général d'armée, Elrick Irastorza, chef d'état-major de l'ar-

mée de Terre, se sont rendus à Vannes pour rendre les hommages de la Nation à ces quatre jeunes soldats. Les cérémonies se sont déroulées, comme celle du 6 août dernier (voir notre précédente édition) en présence de nombreuses personnalités militaires et civiles, dont celle du député-maire de Vannes, François Goulard.

Nicolas Sarkozy, Hervé Morin et le général Irastorza n'ont pas manqué de rappeler, lors de leurs déplacements (le 11 septembre pour le président, accompagné du ministre, le 2 octobre pour le ministre et le 10 octobre** pour le chef d'état-major de l'armée de Terre***), le sens de l'engagement militaire et le professionnalisme unanimement reconnus du 3e de Marine de Vannes. Par leur présence à Vannes, ils ont aussi et surtout voulu exprimer aux familles et aux proches des défunts, ainsi qu'à leurs camarades de régiment, « *l'admiration et la gratitude que nous inspirent leur bravoure et leur sacrifice* », a déclaré le Président de la République. « *Nous mesurons tous aujourd'hui ce que peut signifier être un soldat dans les armées françaises* », a souligné le chef de l'État lors de son éloge funèbre au caporal-chef Naguin et au sergent Rousselle. « *Le statut international de notre pays nous confère des prérogatives importantes, mais aussi des devoirs. Au service de la sécurité du monde, de la paix, de la liberté et des droits fondamentaux des personnes.* »

Rappelant, à ce titre, le sens de l'engagement de la France en Afghanistan depuis 2001, Nicolas Sarkozy a affirmé qu'elle poursuivra, au côté de ses alliés, le « *combat contre l'obscurantisme et la barbarie* ». Le chef de l'État a indiqué par ailleurs que « *La France et les autres pays de la coalition internationale n'ont pas vocation à rester indéfiniment en Afghanistan. Mais*, a-t-il dit, *nous resterons le temps nécessaire à l'avènement d'un État afghan souverain, librement choisi par les Afghans et respectueux des droits fondamentaux des personnes, capable de prendre en main son destin sans être une menace pour le reste du monde.* »

© Marc Gallic

Comme il l'avait fait le 6 août dernier pour le caporal-chef Anthony Bodin, le ministre de la Défense, Hervé Morin, a présidé, le 2 octobre la cérémonie d'éloges funèbres au caporal Kevin Lemoine.

« Notre responsabilité est d'être là-bas »

Le ministre de la Défense, Hervé Morin, a souligné de son côté, lors de son éloge funèbre au caporal Kevin Lemoine, que « *dans la stupeur d'une mort injuste, tout semble s'évanouir, toute compréhension, toute raison, toute justification.* (…) *Je suis venu trop souvent au quartier Foch-Delestraint depuis deux mois et chacune de ces cérémonies me rappelle l'immense responsabilité qui pèse sur les épaules du Chef de l'État et du Gouvernement lorsque nous décidons d'engager nos forces sur un théâtre extérieur dangereux comme l'est l'Afghanistan. Cette décision, nous ne la prenons pas à la légère, mais après mûre réflexion et avec gravité, en pesant et sous-pesant longuement les conséquences politiques et militaires pour la France, mais aussi les conséquences humaines pour nos forces et pour leurs familles. Quelle que soit votre douleur, ou votre incompréhension, je voudrais vous dire que notre responsabilité est d'être là-bas.* » Partir, selon le ministre, « *ce ne serait pas seulement effacer neuf années d'effort (…), ce serait aussi faire courir un immense risque pour la déstabilisation de toute une région déjà bien fragile. Les voisins de l'Afghanistan sont le Pakistan, puissance nucléaire, et l'Iran, qui tente de le devenir. C'est la sécurité du monde et donc bien notre propre sécurité qui se joue là-bas.* »

© Marc Gallic

Le maire de Vannes, François Goulard, a assisté, comme de nombreuses personnalités civiles et militaires, à chacune des cérémonies d'éloges funèbres aux soldats du 3e RIMa, mort en Afghanistan. Notre photo : la cérémonie du 11 septembre dernier, présidée par le chef de l'État et le ministre de la Défense.

* Au cours de cette mission, deux autres militaires du 13e Régiment de dragons parachutistes de Dieuze, en Moselle, sont morts noyés après avoir été emportés par la crue d'une rivière. Le 27 septembre, un légionnaire du 2e Régiment étranger d'infanterie de Nîmes a également trouvé la mort, près de Kaboul, lors d'un accident de véhicule blindé.

** Nous n'avons pas pu couvrir, pour cette édition, la cérémonie d'éloge funèbre au sergent Hivin-Gérard car ce Vannes Mag était déjà bouclé.

→ Afghanistan : la difficile mission du 3e RIMa

Morts pour la France : 4 jeunes soldats de 20, 24, 29 et 30 ans

Comme le Caporal Bodin, tué le 1er août, les quatre autres soldats du 3e RIMa de la Task Force Korrigan, morts en septembre-octobre, étaient aussi de jeunes militaires. Tous les quatre ont été décorés et élevés au grade supérieur, à titre posthume*.

© 3e RIMa

Le caporal-chef Johan Naguin (caporal promu caporal-chef à titre posthume), mort au combat le 4 septembre, était âgé de 24 ans. Natif de la Réunion, marié et père d'un petit garçon d'un an et demi, Johan Naguin s'était engagé au 3e RIMa en mai 2005. Il était pilote de véhicule blindé. Avant de rejoindre l'Afghanistan, il avait participé, en 2006, à l'opération Licorne en Côte d'Ivoire et, en 2008, à l'opération Boali en République Centrafricaine.

© 3e RIMa

Le sergent Thomas Rousselle (caporal-chef promu sergent à titre posthume), était âgé de 30 ans. Radio-tireur dans le véhicule blindé que conduisait Johan Naguin, il a été victime comme lui, le 4 septembre, de l'explosion d'une bombe artisanale. Il est mort des suites de ses blessures le 6 septembre dans un hôpital américain, en Allemagne. Thomas Rousselle, domicilié à La Trinité-Surzur, marié et père d'une petite fille d'un an et demi, était un soldat d'expérience. Il s'était engagé au 3e RIMa en avril 1998 et avait participé, pendant ses onze années de service, à de nombreuses opérations à l'étranger (Bosnie-Herzégovine, Afghanistan, Côte d'Ivoire, Kosovo et République Centrafricaine).

© 3e RIMa

Le caporal Kevin Lemoine (1re classe promu caporal à titre posthume) était âgé de 20 ans. Originaire de Tours, ce jeune célibataire s'était engagé au 3e RIMa en avril 2008 pour un premier contrat de cinq ans. Il participait depuis mai dernier à sa première opération extérieure. Au cours de ses dix-huit premiers mois de service, son endurance et sa persévérance avaient été remarquées par ses supérieurs, ce qui lui avait valu la distinction de 1re classe dès le mois d'octobre 2008.

© 3e RIMa

Le sergent-chef Johann Hivin-Gérard (sergent promu sergent-chef à titre posthume), était âgé de 29 ans. Victime de l'attaque explosive du 4 septembre, il est mort des suites de ses blessures dans un hôpital des Hauts-de-Seine, le 8 octobre dernier. Résident de Saint-Avé, marié et père d'une petite fille, Johann Hivin-Gérard était entré au 3e RIMa en 1999. Au cours de ses dix années d'engagement, il avait participé, comme Thomas Rousselle, à de nombreuses opérations extérieures (Tchad, Kosovo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, République Centrafricaine).

* Johan Naguin et Thomas Rousselle ont été décorés de la croix de la valeur militaire (avec citation à l'ordre de l'armée), de la médaille militaire et de la Légion d'honneur, le 11 septembre, par Nicolas Sarkozy. Kevin Lemoine a été décoré de la médaille militaire, le 2 octobre, par Hervé Morin. Johann Hivin-Gérard a été décoré de la Légion d'honneur, le 10 octobre, par le général Elrick Irastorza, chef d'état-major de l'armée de Terre.

2 900 militaires français sont présents en Afghanistan

© 3e RIMa

La France, présente en Afghanistan depuis 2001, participe sur place, comme une quarantaine d'autres nations, aux opérations de l'ISAF, la force internationale d'assistance et de sécurité mandatée par l'ONU et commandée par l'OTAN. Quelque 2 900 militaires français sont actuellement engagés sur le territoire afghan dans le cadre de cette force internationale qui a pour mission d'aider l'armée nationale afghane à maintenir la sécurité du pays. L'une des unités militaires de cette force armée, le GTIA Kapisa, (Groupement tactique interarmes), connue aussi sous le nom de Task Force Korrigan, est principalement constituée de militaires du 3e RIMa de Vannes. Cette unité d'environ 600 soldats est déployée depuis le début du mois de juin dans une région montagneuse et hostile du nord-est de la capitale, Kaboul. Commandé par le colonel Francis Chanson, ex-chef de corps du 3e RIMa, le GTIA Kapisa est composé pour majorité d'un détachement de quelque 450 marsouins du 3e RIMa. Habitué à accomplir des missions difficiles de maintien de la paix et de soutien logistique et technique aux armées régulières, le 3e RIMa, créé en 1831 et basé à Vannes depuis 1963, est l'un des plus anciens régiments professionnels de l'armée de terre. Il s'est illustré, au cours des quarante dernières années, aux quatre coins du monde, sur tous les fronts où la France a des intérêts à défendre, des ressortissants à protéger ou des engagements à honorer dans le cadre d'une alliance internationale : Afrique noire, Balkans, Afghanistan…

Rive gauche du port : une aire de jeux pour enfants en cours d'aménagement

Les travaux d'aménagement d'une **aire de jeux de plein air pour enfants** ont débuté le 23 septembre dernier sur la rive gauche du port. Ils s'achèveront à la fin du mois de novembre. Cette aire de jeu, dont la superficie sera d'environ 650 m^2, est en cours de réalisation dans le nouveau square paysager qui a remplacé l'ancien parking de la rue Ferdinand le Dressay, en face de la Maison de la famille. L'aire de jeux, dont le programme d'équipement a été validé en juillet dernier par le conseil municipal, sera constituée de deux unités. L'une, réservée aux enfants de 3 à 6 ans, proposera des jeux de balancement et de glissade (toboggan et balançoire). L'autre, réservée aux plus de 5-6 ans, proposera des jeux de cordages pour pirates et autres Tarzan en herbe. La conception d'ensemble de cet espace récréatif, bordé d'arbres et offrant une belle vue sur le bassin à flot, permettra aux enfants de jouer, de grimper et d'évoluer, en toute liberté et en toute sécurité, dans un cadre on ne peut plus agréable. Du mobilier urbain (bancs, corbeilles, supports à vélos…), identique à celui qui a été installé sur l'autre rive, dans le cadre du programme général de requalification du site portuaire, viendra compléter toutes ces nouvelles installations. Le coût total d'aménagement et d'équipement de cette nouvelle aire de jeux est de 226 000 € TTC.

Cette opération constitue l'une des dernières phases de réalisation du programme de requalification du port. Ce grand chantier s'est concrétisé, depuis le lancement des premiers travaux en janvier 2007, par la construction d'une nouvelle capitainerie sur la rive gauche, l'ouverture d'un parking souterrain de 405 places sur la rive droite, l'ouverture d'un kiosque à vocation culturelle sur cette même rive droite, la restructuration complète des deux rives (avec réalisation d'une grande esplanade rive droite) et, enfin, l'ouverture ce mois-ci d'un deuxième kiosque sur la rive droite, où s'est installé l'Office de tourisme. Il ne manque plus désormais qu'une dernière touche pour parachever ce programme global de requalification du port. Il s'agit du **réaménagement de l'îlot Bily**, sur la rive gauche, autrement dit du petit parking situé à l'intersection de la rue Le Dressay et du quai Moitessier. Les travaux viennent de débuter (le 19 octobre). Ils seront réalisés en trois phases successives et s'achèveront à la mi-mars, avec une interruption de chantier pendant les fêtes de fin d'année, afin de ne pas perturber la circulation. Le coût de cette dernière opération sur les rives du port s'élève à 600 000 € HT.

© Julie Le Moal

L'aménagement d'une aire de jeux de plein air pour enfants a débuté le 23 septembre dernier sur la rive gauche du port. Les travaux s'achèveront fin novembre.

Journée des droits de l'enfant : samedi 21 novembre, rive droite du port

Vannes célébrera le 21 novembre prochain la journée des droits de l'enfant. Cette célébration a une valeur symbolique toute particulière cette année puisqu'elle coïncide avec le 20e anniversaire de la signature de la Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée le 20 novembre 1989 par l'Assemblée générale des Nations unies. La célébration de cet anniversaire donnera lieu à de nombreuses animations dans les écoles de Vannes en octobre-novembre. La journée phare de cette commémoration sera celle du 21 novembre. A l'heure du bouclage de ce magazine, le programme de la journée était encore en cours de préparation. Ce que l'on peut toutefois en retenir, c'est que la journée des droits de l'enfant sera organisée par la Ville de Vannes. Les animations programmées à cette occasion se dérouleront sur la rive droite du port. Tous les services jeunesse de la Ville (Conseil municipal jeunes, ludothèque, sections jeunesse des médiathèques, structures de loisirs, accueils périscolaires…) seront mobilisés aux côtés des écoles publiques et privées et de nombreuses associations. Un village des droits de l'enfant sera aménagé pour la circonstance sur la nouvelle esplanade du port. Les partenaires, réunis dans ce village, y proposeront des expositions (notamment celles des travaux réalisés par les écoles sur le thème des droits de l'enfant), du théâtre de rue, une bibliothèque, des jeux (avec la Ludothèque), des chorégraphies, de la musique (concerts de groupes locaux)… Toutes ces réjouissances se dérouleront de 11 h à 16 h. **→ Plus d'infos, courant novembre, sur le site Internet de la Ville (www.mairie-vannes.fr).**

Multiplast : Gilles Ollier passe le flambeau

Gilles Ollier se retire. A 62 ans, le père de Multiplast cède son entreprise à Dominique Dubois, un industriel de l'aéronautique. L'aventure continue donc pour le chantier naval vannetais, d'où seront sortis quelques-uns des plus célèbres bateaux de course de ces trois dernières décennies.

© Marc Gallic

Il l'a révélé lui-même début septembre. Gilles Ollier lâche la barre de Multiplast, 28 ans après l'avoir porté sur ses fonds baptismaux. Une décision que l'architecte de formation a longuement mûrie : « *J'ai émis le souhait de passer le relais il y a deux ans et demi. Mais je voulais prendre mon temps, pour bien faire les choses. Il n'était pas question que ce soit un fonds de pension qui prenne le contrôle de Multiplast.* » Gilles Ollier voulait un patron de PME comme successeur. Il l'a trouvé en la personne de Dominique Dubois. Cet industriel, natif de Morlaix, dirige Qualité Service Atlantique, une société qui fait de la sous-traitance en chaudronnerie pour Airbus (à Saint-Aignan-Grandlieu, près de Nantes). Depuis le 1er septembre, c'est donc cet homme de 49 ans qui est le nouveau patron de Multiplast, une entreprise qui a réalisé 8 millions d'euros de chiffre d'affaires l'an dernier et qui emploie une soixantaine de salariés.

Diversification

C'est en 1981, à Nantes, qu'est né Multiplast. Trois ans plus tard, l'entreprise était transférée à Vannes où elle allait prendre son véritable envol. Aujourd'hui, le nom de Multiplast est associé aux plus fameux monocoques et multicoques de course. Quand on interroge Gilles Ollier sur ceux qui l'ont le plus marqué, il hésite avant de répondre : « *C'est un peu difficile car je n'ai pas l'habitude de regarder dans le passé. Disons Jet 2 (1983), Jet 5, un bateau qui avait dix ans d'avance (1987), Club Med (2000), Orange (2003) et puis aussi toute une série de trimarans. Tout dernièrement, on a sorti Ciao Gianni, un des plus beaux yachts jamais élaborés par Multiplast.* » Ces réalisations forment comme des jalons dans l'histoire d'une entreprise mondialement reconnue pour son savoir-faire et qui a su s'adapter à l'évolution du marché pour maintenir son leadership. Une première extension des locaux a été réalisée en 1999 au Parc du Golfe. Puis un nouveau bâtiment a été construit trois ans plus tard. En parallèle, l'entreprise a largement diversifié sa production. Il n'y a pas que des bateaux qui sortent de ses ateliers, mais des pièces composites qui entrent dans la composition de radiotélescopes, de simulateurs de vol, de réacteurs d'avions ou encore de carrosseries de voitures de course.

Transition en douceur

Bateaux high-tech ou pièces industrielles de grandes dimensions, tout ce que produit Multiplast a un dénominateur commun : les matériaux composites. Au début des années 1980, quand Gilles Ollier s'est lancé dans l'aventure, ces nouvelles technologies émergeaient tout juste. Elles ont depuis prouvé tout leur potentiel. Un succès qui ne se dément pas, même quand l'économie tousse fort. « *On est sur un créneau très particulier. C'est pour cela que Multiplast a traversé la crise sans encombre. L'entreprise continue de se développer.* »

Alors pourquoi Gilles Ollier confie-t-il donc son bébé à d'autres mains ? Parce que le moment est venu, tout simplement : « *C'est un métier passionnant et très prenant. On y fait beaucoup de rencontres, on travaille sur une technologie de pointe. Mais j'ai 62 ans maintenant, l'heure est venue de souffler pour moi.* » Est-ce à dire que d'entrepreneur très occupé Gilles Ollier va se muer en paisible pêcheur. Pas vraiment. « *Je vais accompagner l'entreprise durant quelque temps. Et puis, si on m'en fait la demande, je suis toujours prêt à dessiner de nouveaux bateaux.* »

© Multiplast

Le 1er septembre, Gilles Ollier (premier en partant de la droite) a cédé Multiplast à Dominique Dubois (à sa droite). A la droite du nouveau patron : Yann Penfornis (architecte et directeur général de l'entreprise), Franck Martin et Jack Michal (architectes navals).

Groupama 3, paré pour le Jules-Verne

Depuis sa première mise à l'eau en juin 2006 à la Pointe des Émigrés, Groupama 3, le maxi-trimaran construit à Vannes par Multiplast et skippé par Franck Cammas, s'est fixé un objectif n° 1 : ravir le Trophée Jules-Verne à Orange 2. Depuis mars 2005, lorsque Bruno Peyron et ses hommes ont pulvérisé l'ancien record d'Olivier de Kersauson dans ce tour du monde en équipage, sans escale ni assistance, personne n'a fait mieux que 50 j, 16 h, 20' et 4". Il faut dire que la performance était de taille : près de 13 jours de moins que l'Amiral avec une vitesse moyenne de 19,73 nœuds sur l'ensemble du parcours ! A ce rythme-là, le cœur bat la chamade et l'adrénaline coule à flot.
Groupama 3 a tenté une première fois, début 2008, de s'attaquer à ce record. Mais Franck Cammas et ses hommes ont dû renoncer, la mort dans l'âme, suite à un chavirage au large de la Nouvelle-Zélande alors qu'ils étaient en avance à ce moment-là sur le temps de référence de Bruno Peyron. Il a fallu ensuite dix mois de travaux au chantier Multiplast, de la fin avril 2008 au début du mois de février 2009, pour remettre Groupama 3 en parfait état de marche. Suite à une nouvelle campagne de préparation de 15 000 milles en Méditerranée puis dans l'Atlantique Nord*, le maxi-trimaran est revenu une nouvelle fois cet été chez Multiplast, à la Pointe des Émigrés, pour un lifting complet. Entré le 7 août dans les ateliers de Gilles Ollier, le bateau, inspecté aux ultras sons dans les moindres recoins

© Emmanuel Berthier

Le maxi-trimaran Groupama 3 est sorti d'une complète révision au chantier Multiplast, le 22 septembre dernier. Franck Cammas et son équipage devraient s'élancer prochainement à l'assaut du terrible Trophée Jules Verne. Départ annoncé à compter du 1er novembre, dès que les conditions météo seront favorables.

et entièrement révisé, a été remis à l'eau le 22 septembre dernier (notre photo). Il a ensuite rejoint sa base d'entraînement de Lorient. Après trois ans de navigation sur ce géant des mers, Cammas et ses équipiers connaissent leur bateau sur le bout des ongles et sont donc dans les meilleures dispositions pour s'attaquer une nouvelle fois au Jules-Verne. Le départ est annoncé à partir du 1er novembre, dès que les conditions météos seront jugées favorables. A suivre...

* Groupama 3 a battu, début août, son record de traversée de l'Atlantique Nord, entre New York et le Cap Lizard, en réalisant un temps canon de 3 j, 18 h, 12' et 56". Malgré cette performance, le maxi-trimaran de Franck Cammas, qui détenait le temps de référence sur ce parcours depuis juillet 2007 (4 j, 3 h, 57' et 54"), n'est plus le bateau le plus rapide du monde sur cette distance. Le même jour, Pascal Bidégorry et ses équipiers ont fait mieux sur un autre maxi-trimaran, Banque Populaire V, en bouclant la traversée en 3 j, 15 h, 25' et 48". Banque Populaire V, dessiné, comme Groupama 3, par le cabinet d'architectes vannetais Van Peteghem - Lauriot Prevost (VPLP), s'attaquera lui aussi au Jules-Verne en novembre prochain. Ce nouveau contre-la-montre océanique s'annonce donc très palpitant.

Réunions de quartier : elles reprennent le 30 octobre

© Marc Gallic

A partir du vendredi 30 octobre, le maire de Vannes, **François Goulard, et ses adjoints**, vont animer, comme chaque année, une série de six réunions publiques dans les quartiers de Vannes (Kercado pour commencer, puis quartiers ouest, est, centre, sud-ouest et nord). Ces réunions de concertation avec les Vannetais sont ouvertes à tous. Elles permettent d'établir des échanges constructifs sur les grands dossiers municipaux en cours, les projets de la Ville à court et moyen termes et toutes les questions de vie quotidienne qui intéressent les Vannetais. Les réunions débutent toujours par un diaporama, commenté par le maire, qui dresse un rapide tour d'horizon de l'action municipale. Le maire et ses adjoints répondent ensuite aux questions du public. Voici le calendrier des trois premières réunions publiques du programme 2009-2010.

→ Réunion publique de Kercado.
Vendredi 30 octobre 2009 à 20 h 30.
Institut d'ingénieurs, 9 rue du Cdt Charcot. Entrée en face de Vannes Golfe Habitat.

→ Réunion publique du secteur Ouest.
Vendredi 27 novembre 2009 à 20 h 30.
Siège de l'UCK-NEF, 12 rue Georges Caldray, Le Bondon.

→ Réunion publique du secteur Est.
Vendredi 11 décembre 2009 à 20 h 30.
Amphi de l'ENSIBS (École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne-Sud). Campus universitaire de Tohannic (Université de Bretagne-Sud). Entrée par la rue Yves Mainguy.

Vélocéa, mode d'emploi

© Grégory Le Falher

Depuis le 27 juin dernier, 174 vélos en libre-service sont mis à la disposition du public dans 20 stations réparties sur la ville. Ce service, proposé par la Ville de Vannes, est géré, pour son compte, sous l'appellation Vélocéa, par la société Véloway, filiale de Véolia Transport. Pratique, non polluant et pas cher, Vélocéa contribue à promouvoir l'usage du vélo en ville. Pour vous permettre de profiter pleinement de ce nouveau service, voici quelques conseils pratiques qui vous aideront lors de votre première utilisation. Suivez le guide.

Première étape : l'abonnement

Pour pouvoir utiliser un vélo en libre-service, il faut d'abord s'abonner à Vélocéa. Trois formules sont proposées : l'abonnement à la journée (1 €), l'abonnement à la semaine (5 €) ou l'abonnement à l'année (28 € ou 20 € pour les abonnés TPV).

3 possibilités pour s'abonner

❶ **Par Internet.** Vous vous connectez au site de Vélocéa (www.velocea.fr, rubrique "Je m'abonne") et vous suivez les indications à l'écran. Cette formule nécessite l'utilisation d'une carte bancaire.

❷ **Au Point infobus des TPV** (place de la république). Pour les abonnements annuels uniquement.

❸ **Avec son téléphone portable.** Pour cela, il faut se rendre dans une station Vélocéa et se placer devant une borne de location. Appeler, avec son portable, le numéro 02 72 24 12 24 indiqué sur la borne principale sous la rubrique "Pour votre 1re utilisation". Suivre ensuite les indications vocales et communiquer ses coordonnées de carte bancaire. Puis, sur la borne, sélectionner le menu "s'abonner" (icône téléphone portable). Choisir le montant de son abonnement et appeler le numéro qui s'affiche sur le boîtier (appel gratuit). A la fin de l'opération, un message confirmera la prise en compte de l'abonnement.

Comment louer un vélo ?

Maintenant que vous êtes abonné, il vous reste à savoir comment se servir d'une borne de location. Voici la marche à suivre.

1 Activer la borne (si elle est éteinte) en appuyant sur le bouton situé à droite du boîtier. Patienter jusqu'à l'apparition de la page d'accueil (l'attente est plus longue le matin qu'en journée car la borne doit se recharger lors de sa première utilisation).

2 Appuyer sur le bouton (flèche orange) en face de "Louer un vélo". Il vous sera alors demandé 3 de passer votre carte d'abonné (si vous vous êtes inscrit auprès des TPV) ou de composer un numéro de téléphone (si vous vous êtes inscrit par téléphone ou Internet). 4 La borne indique alors les vélos disponibles, par une pastille verte sur l'écran. Sélectionnez (sur le pavé numérique) le numéro du vélo que vous souhaitez emprunter et tirez sur le câble correspondant. 5 Un code cadenas s'affiche alors à l'écran. Il vous servira pour activer l'antivol à chiffres du vélo (situé sur son cadre) 6.

Combien coûte la location d'un vélo ?

La première 1/2 heure d'utilisation est gratuite. La deuxième 1/2 heure coûte 1 €. Chaque heure supplémentaire coûte ensuite 2 €.

Comment restituer un vélo ?

Vous pouvez restituer votre vélo dans n'importe quelle station Vélocéa. A condition toutefois qu'il y ait au moins un emplacement disponible. Si c'est le cas, il faut simplement activer la borne de la station (comme vous l'avez fait en empruntant le vélo). 7 Vous sélectionnez ensuite "restituer un vélo" (sur la page d'accueil) et vous suivez les indications à l'écran.

Pour tout renseignement sur Vélocéa et son mode d'emploi, vous pouvez appeler le 02 97 01 22 33 ou consulter le site Internet www.velocea.fr

Prix littéraire des collégiens 2010 : huit livres en compétition

Huit nouveaux ouvrages de littérature de jeunesse sont au menu du 15e Prix des collégiens de la Ville de Vannes* qui a débuté en octobre dernier. Les jeunes participants ont jusqu'au 20 mars, dernier délai, pour lire au moins cinq des huit romans en compétition et désigner le livre qui succédera à Be safe, de Xavier-Laurent Petit, lauréat de l'édition 2009. En attendant la remise des prix, au printemps prochain, voici un tour d'horizon des huit romans qui ont été sélectionnés cette année.

Shooting star

Stéphanie Benson *- Syros (Rat Noir)*

Maddie, de son vrai nom Marie-Madeleine, est une fille qui n'intéresse personne, pas plus ses professeurs que ses camarades de classe. Elle est littéralement invisible aux yeux de tous. A tel point que, lorsqu'elle disparaît à la fin de la classe de troisième, il est difficile pour ceux qui l'ont pourtant côtoyée pendant quatre ans, de se souvenir, d'avoir même une image précise de ce à quoi elle ressemblait. Du moins, jusqu'à l'horrible révélation.

Alors, partir ?

Julia Billet *- Seuil (Karactère(s))*

Au bord d'une autoroute, des gitans ont élu domicile. Jaime adore sa communauté, mais il aime aussi étudier et va bientôt passer son bac. Malheureusement pour lui, la municipalité en a décidé autrement : le clan doit partir. La vieille Yaya revit l'expulsion comme au temps de la Seconde Guerre Mondiale et en perd le goût de vivre. Elle lègue alors à son petit-fils Jaime un précieux secret…

Le temps des miracles

Anne-Laure Bondoux *- Bayard (MilléZime)*

Blaise Fortune, 12 ans, est retrouvé par les douaniers, caché au fond d'un camion venant de passer la frontière française pour fuir les guerres du Caucase. Ce long voyage des marges de l'Europe et de l'enfance, il le fait en compagnie de Gloria Bohème, jeune femme qui l'aurait trouvé bébé lors d'une catastrophe ferroviaire, dans les bras d'une victime au passeport français. Une seule question taraude depuis lors le jeune garçon : retrouver cette mère qui aurait survécu.

Le rêve de Sam

Florence Cadier *- Gallimard (Scripto)*

En 1952, l'année de ses dix ans, Sam, un jeune noir du sud des États-Unis, perd ses parents, assassinés par le Ku Klux Klan, pour avoir voulu voter. Depuis lors, il décide de devenir juge pour pouvoir défendre les droits des noirs. Il rencontre Martin Luther King qui va influer sur le reste de sa vie.

L'océan des étoiles

Fabien Clavel *- Mango (Autres Mondes)*

Le réchauffement climatique a obligé les hommes à émigrer, d'abord sous l'eau, puis à bord de l'Architeuthis, un vaisseau spatial mi-machine, mi-animal. Ur, habitante du vaisseau, a décidé de partir à la recherche de "l'Océan des étoiles", un endroit sur lequel des ressources en eau importante existent. Sa quête va être dangereuse car une terrible guerrière l'a prise en chasse…

Terre de tempêtes

Johan Heliot *- Syros (Soon)*

Année 2060. Alors que ses parents doivent se rendre d'urgence à Paris, au Centre de Contrôle Climatique, Reda, 13 ans, se voit confié à son grand-père maternel, un colosse bourru qu'il n'a jamais vu. Un violent cyclone va bouleverser le séjour de l'adolescent : il va découvrir que le jugement négatif qu'il porte sur son grand-père est loin d'être fondé ; que la terre, si elle est maltraitée, peut se révolter dangereusement et que l'Homme, contrairement à son envie, doit la respecter et ne peut la maîtriser.

Tu peux pas rester là

Jean-Paul Nozière *- Thierry Magnier (Roman)*

Tout ce que désire Mei, 10 ans, c'est de continuer à aller en classe, de jouer avec ses copains et de discuter avec le clochard qui vit dans le square en bas de chez elle. Malheureusement, une loi va briser les rêves de cette petite fille en la nommant OQTF (Obligation de quitter le territoire français), de même que sa mère et tous les autres chinois qui ne détiennent pas les papiers nécessaires pour vivre en France.

Porté disparu !

Catherine Cuenca *- Oskar (Cadet)*

Automne 1918, la fin de la guerre semble de plus en plus proche. En attendant, les combats continuent et les soldats succombent. Baptiste, 17 ans, fait partie du 421e régiment d'infanterie. Profondément horrifié par les désastres de cette guerre, il ne cesse d'écrire à son cousin Clément, 16 ans, pour le décourager de s'engager. Or, ce dernier débarque un jour, sans avoir prévenu, et se retrouve donc au côté de son cousin pour se battre. Il déchante rapidement devant la mort et le bruit incessant des explosions. Se portant volontaire pour une mission de liaison, Clément ne revient pas et est porté disparu. Son cousin Baptiste fait alors tout son possible pour le retrouver.

* Le Prix des collégiens est organisé par les médiathèques municipales de Vannes en collaboration avec les collèges et lycées publics et privés de l'agglomération (Vannes, Arradon, Elven, Saint-Avé, Séné et Theix). Il s'adresse aux élèves de 4e et 3e de l'agglomération vannetaise ainsi qu'aux jeunes de 13 à 15 ans inscrits dans l'une ou l'autre des trois médiathèques municipales. L'an dernier 566 jeunes y ont participé.

Elle est appliquée à Vannes depuis plus de sept ans

Gestion différenciée : l'entretien intelligent des espaces verts

© Maison de la Nature - Ville de Vannes

L'un des aspects les plus visibles de la gestion différenciée concerne les hauteurs de tonte des espaces verts. Ainsi, sur ce chemin du quartier de Cliscouët (ci-dessus), les abords sont tondus plus régulièrement et plus court, tandis que le fond, pour favoriser l'enrichissement de la biodiversité, n'est fauché que deux fois par an.

Économique, plus respectueuse de l'environnement, la gestion différenciée des espaces verts est pratiquée à Vannes depuis déjà plusieurs années. Après des débuts un peu longs, car il fallait tout créer et habituer les mentalités, ce mode de gestion à finalement trouvé sa vitesse de croisière. Petite visite rapide de cette gestion raisonnée qui propulse la Ville encore un peu plus sur la voie du développement durable.

Quand on se promène à Vannes, un rapide tour d'horizon des espaces verts suffit pour remarquer de grandes différences, tant dans leur aspect que dans leur fonction. Certains affichent fièrement, pour le plaisir des yeux, leurs belles fleurs multicolores, mises en valeur par des écrins de gazon tirés à quatre épingles. D'autres, diamétralement opposés, se rapprochent de petits coins de campagne et semblent être un peu moins bien soignés. Évidemment, ces différences ne sont pas liées à la volonté de favoriser tel ou tel espace vert au détriment d'un autre mais, tout simplement, d'appliquer une méthode reprise maintenant dans de nombreuses villes : la gestion différenciée. Ce mode de gestion, qui a fait son apparition en France au début des années quatre-vingt-dix, est appliqué à Vannes depuis plus de sept ans. Aussi appelée gestion "harmonique" ou "raisonnée" des espaces verts, la ges-

tion différenciée, comme son nom l'indique, permet d'adapter l'entretien d'un espace en fonction des caractéristiques du site et de l'usage qu'en fait le public. En clair, qu'ils désirent se promener en famille, jouer avec leurs enfants, courir ou faire du vélo, rechercher le calme et la tranquillité ou bien découvrir une nature plus "sauvage", les vannetais - et le public en général - peuvent trouver, grâce à la diversité de ces espaces, de quoi satisfaire leurs envies.

Une gestion qui sort des sentiers battus

Bien sûr, pour les adeptes du jardin à la française, ce mode de gestion peut dérouter, voir même déranger. Quand on découvre, dans certains endroits, qu'une seule partie de la pelouse est taillée à ras ou que des "mauvaises herbes" prolifèrent dans d'autres, on est en droit de se poser des questions. Les jardiniers municipaux, si habiles et si inventifs, auraient-ils perdu un peu de leur savoir-faire ? Pas du tout. Ils sont toujours aussi soucieux du travail bien fait mais aujourd'hui, ils gèrent différemment. Et cela représente un gros travail car, quand on pratique la gestion différenciée, il faut trouver le bon équilibre entre les attentes du public, l'enrichissement de la biodiversité et la protection des ressources naturelles. Un vaste programme que la Ville, après un temps de réflexion, a choisi d'appliquer en organisant ses espaces verts en trois catégories. « *Nous en avions préalablement choisi quatre*, souligne Charles Rosiau, le responsable des Espaces verts de la Ville, *mais nous nous sommes aperçus que cela fonctionnait mieux avec trois catégories. La Gestion différenciée est une technique récente et non figée, nous devons constamment appliquer des correctifs afin de la rendre plus harmonieuse.* » La première de ces catégories concerne les espaces de prestige, comme le jardin des remparts. Son rôle d'ornement, qui véhicule l'image de marque de la Ville, nécessite une attention particulière. Tous les moyens, y compris l'utilisation de produits phytosanitaires (limitée au minimum), y sont mis en œuvre pour plier la nature à ce qu'on lui demande. Les deux autres catégories concernent les espaces à entretien semi-intensif et les espaces extensifs. Pour elles, la gestion est totalement différente.

© Maison de la Nature - Ville de Vannes

Sur cette partie de l'étang de Tohannic, la tonte n'est effectuée que deux fois par an. Une fois fauchée, l'herbe est rassemblée sous forme de roundballers (ci-dessus), avant d'être évacuée. Cette méthode permet d'accélérer l'enrichissement en fleurs et ainsi, d'attirer une faune variée de butineurs et herbivores.

© Maison de la Nature - Ville de Vannes

L'intérêt d'utiliser des espèces végétales locales est qu'elles attirent une faune bien particulière. Comme cette mésange bleue (ci-dessus) qui a fait son nid dans une cavité naturelle de ce chêne.

Une gestion plus respectueuse de la nature

En effet, plus question ici d'utiliser de désherbants. Seule la taille de tonte diffère. Elle est de 8 cm pour les espaces semi-intensifs, comme les aires de jeux, et beaucoup plus haute pour les espaces extensifs. Dans ce dernier cas, elle n'est fauchée que deux fois par an. Les plantes locales peuvent alors s'y épanouir en toute tranquillité. Une surveillance constante de ces espaces est toutefois pratiquée pour limiter le développement d'une seule espèce au détriment des autres. « *Quand on applique la gestion différenciée, la nature n'est pas tout à fait libre, ni emprisonnée d'ailleurs. On peut dire qu'elle est en liberté surveillée* » précise Charles Rosiau. Cette méthode, très économique en ressources (eau, entretien, moyens humains…) est aussi appliquée aux haies bocagères, aux vallons, parcs et zones humides de la ville. Elle permet ainsi d'y développer la faune et la flore. Les fleurs et les plantes locales qui s'y développent, attirent, abritent et nourrissent les insectes et les oiseaux. Ces espaces servent aussi, comme les prairies fleuries, de refuge pour des espèces dont on a noté la raréfaction au cours de ces dernières années. C'est le cas notamment des abeilles qui, au niveau mondial, pâtissent de l'utilisation à outrance des désherbants et autres produits phytosanitaires.

Économies de ressources, préservation de la biodiversité et du patrimoine végétal vannetais… sont les maîtres mots de ce système de gestion que la Ville et ses jardiniers embellissent au jour le jour dans le respect du développement durable.

Les vallons de Kercado : un condensé de gestion différenciée

© Maison de la Nature - Ville de Vannes

Ci-dessus : l'étang des vallons de Kercado avant les travaux de réaménagement de l'une de ses berges. Cette nouvelle pente, plus douce, permettra aux batraciens de rentrer et sortir plus facilement du plan d'eau.

Quel plus bel exemple, pour illustrer la gestion différenciée, que celui des Vallons de Kercado. Situé entre la rue G. Le Bartz, la rue des Vénètes et le boulevard de la Résistance, ce petit parc vallonné de 2 500 m² rempli parfaitement son rôle en faisant cohabiter les activités humaines, le développement de la biodiversité et la protection des ressources naturelles. Accessible au public, ce parc offre la possibilité de se promener dans un cadre de verdure apaisant à deux pas des immeubles. Il permet aussi, grâce à ses équipements, de pique-niquer, de jouer aux boules, d'y faire jouer ses enfants... Bénéficiaire d'un plan de gestion différenciée depuis deux ans, ce site voit son aspect changer progressivement. Une grande partie des espèces horticoles qui le recouvraient a ainsi été remplacée par des essences locales. Pour attirer les animaux, une haie bocagère a été recréée. Très répandues en Bretagne depuis le Moyen Âge, ces haies ont quasiment disparu dans les années soixante. Elles offrent le gîte et le couvert aux oiseaux et aux insectes et régulent l'écoulement des eaux de pluie dans le sol... Le parc des vallons de Kercado dispose aussi d'un petit étang qui a bénéficié d'un soin tout particulier en octobre dernier. Une pente douce et des micromares ont été créées sur une de ses berges. Cela permettra aux batraciens (crapaud, grenouilles, tritons... des espèces protégées) d'y trouver un refuge et de s'y reproduire. Des plantes locales y retrouveront leur place (Iris, roseaux, menthe aquatique...). Installées, selon leur convenance, du bord de l'étang jusqu'à ses profondeurs (environs 2 m), elles permettront d'attirer de nombreux insectes. Les libellules entre autres, dont les larves ont besoin de plantes semi-immergées pour s'extraire de l'eau avant d'effectuer leur mue.

© Julie Le Moal

Trois questions à Gérard Thépaut
Maire-adjoint chargé de l'environnement

Quel est l'intérêt, à vos yeux, de la gestion différenciée des espaces verts ?
La fonction d'un espace vert est différente selon le contexte et les objectifs recherchés. La butte de Kérino, par exemple, n'a pas la même fonction ni la même fréquentation que le jardin des remparts. Il faut en tenir compte et mettre en place les techniques les plus appropriées par rapport à nos moyens et aux contraintes du site. La diversité et l'équilibre écologique sont privilégiés par rapport à l'aspect artificiel de jardin bien ordonné mais pauvre en variété.

Quels sont, à court ou à long terme, les bénéfices que peut tirer la Ville de ce mode de gestion ?
Le résultat constaté est une variété de milieux riches en espèces animales et végétales locales, colorés et plus vivants. L'intérêt de cette biodiversité est confirmé par les apiculteurs qui constatent que le miel des abeilles urbaines est plus varié que celui des campagnes où la monoculture et les pesticides affectent la qualité.

La Ville de Vannes, avec la gestion différenciée, œuvre pour le développement durable. Quelles sont les autres actions mises en place ou en projet pour continuer dans cette voie ?
Parmi les très nombreuses actions mises en place on peut citer la Maison de la nature, véritable structure d'éducation à l'environnement, les vélos en libre-service Vélocéa, mais aussi l'arrosage des espaces verts en eau recyclée, le tri sélectif des déchets et l'installation d'ampoules basse consommation dans les locaux communaux, le guide des "Économies d'eau" domestique, le circuit des arbres remarquables, la distribution de composteurs, le désherbage à la vapeur, les pedibus, etc.
Les projets sont également nombreux, je pense notamment au futur éco-quartier à Beaupré Lalande, au doublement sur six ans des itinéraires cyclables, à la mise au point prochaine d'un plan énergie-climat territorial, à une thermographie aérienne pour aider les habitants dans l'isolation de leur logement ou encore un plan d'économie d'énergie dans l'éclairage public.

Ferme pédagogique du site naturel protégé des rives du Vincin

Les petits citadins à l'école des champs

Depuis deux ans, les écoles de Vannes peuvent profiter gratuitement d'une découverte fort instructive du monde agricole sans pour autant quitter la ville. Grâce au Conservatoire du littoral et à la Ville de Vannes, une exploitation agricole a pu redémarrer sur le site naturel protégé des rives du Vincin, propriété du Conservatoire. Christelle Guérin, la jeune agricultrice de 37 ans choisie par la Ville et le Conservatoire pour concrétiser ce projet, y élève des brebis et des agneaux et organise tout au long de l'année des visites et des animations pédagogiques. Portrait.

C'est au bout de la rue de l'île d'Arz, à deux cents mètres à peine du sentier pédestre qui longe les rives du Vincin en direction de Conleau, que Christelle Guérin, son mari et ses trois enfants se sont installés en février 2007. La grande longère aux volets vert clair dans laquelle ils habitent depuis deux ans et demi était l'ancienne ferme Métayer, qui, depuis, a pris le nom de "Ferme du Vincin". Dans ce quartier de Vannes dominant la rivière du Vincin, les prairies en bordure du littoral étaient exploitées autrefois par des paysans. On y pratiquait la polyculture (céréalière et fourragère) et l'élevage. Au cours des vingt dernières années, ces exploitations agricoles ont progressivement disparu après le départ en retraite des derniers agriculteurs sur site. Afin d'assurer la protection définitive de ces espaces naturels remarquables du point de vue écologique et paysager, le Conservatoire du littoral a progressivement acquis, depuis 1995, 43 hectares de franges littorales en bordure de la rivière du Vincin (des abords du camping de Conleau jusqu'aux prairies de Campen). La gestion de ces espaces, comme celle des 30 autres hectares acquis précédemment sur le site naturel de la Pointe des Émigrés, a été confiée, par convention, à la Ville de Vannes.

© Marc Gallic

Christelle Guérin accueille depuis deux ans les écoles de Vannes à la Ferme du Vincin. Les animations qu'elle organise pour les scolaires sont gratuites pour les écoles vannetaises. Leur coût est pris en charge par la Ville.

Élevage de brebis et vente d'agneaux bio

C'est dans le cadre de cette convention, et plus précisément du plan de gestion de ces espaces, que le Conservatoire et la Ville ont permis, depuis 2007, la reprise d'une activité agricole sur les rives du Vincin, sous la forme d'une ferme pédagogique d'environ 27 hectares. Qui dit ferme pédagogique, dit travail agricole et accueil des scolaires en vue de leur faire découvrir le monde paysan et les métiers de la terre (culture et élevage). C'est ce que fait Christelle Guérin depuis deux ans. Sa candidature a été retenue en 2006, parmi une quinzaine d'autres dossiers. « *On m'a dit que c'est ma motivation qui l'avait emportée. C'est vrai que je suis motivée, même si ce n'est pas toujours facile, car il faut bien quatre à cinq ans d'activité pour commencer à dégager des bénéfices. Le métier d'agriculteur demande beaucoup de présence et d'engagement. Il y a un grand fossé entre ce que l'on imagine au départ et la réalité quotidienne du travail* ».

Christelle n'avait jamais tenu une ferme avant de s'installer au Vincin avec sa famille. « *C'est quelque chose qui m'a toujours attiré, avec pour objectif de faire du bio. J'ai d'abord choisi d'élever mes enfants. Ensuite, j'ai fait de la vente de vêtements à domicile, puis un peu de secrétariat. Nous étions en Auvergne à l'époque. C'est là-bas que j'ai suivi une formation, en 2005-2006, qui m'a permis d'obtenir un brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole (BPREA), délivré par le ministère de l'Agriculture.* »

Entre-temps, Christelle, qui est d'origine vannetaise, a postulé pour le projet de re-

prise d'une activité agricole sur les rives du Vincin, lancé par le Conservatoire du littoral et la Ville de Vannes. « *J'avais remarqué qu'il n'y avait pas de ferme pédagogique à Vannes et à proximité. J'ai questionné la Chambre d'agriculture qui m'a orienté vers le Conservatoire du littoral et indiqué la marche à suivre.* » Le projet qu'elle va soumettre, et qui sera retenu, consiste à développer sur le site un élevage extensif de brebis (faible densité d'animaux à l'hectare) pour commercialiser de la vente d'agneaux certifiés bio. En parallèle, elle exploitera certaines parcelles en culture fourragère pour l'alimentation du bétail et proposera aux écoles des animations pédagogiques axées sur la découverte de la ferme, des ovins, des cultures et des richesses de l'environnement (faune et flore). Un projet de chambre d'hôte est également évoqué.

© Marc Gallic

La ferme pédagogique de Christelle Guérin s'étend sur un site naturel de 27 hectares situés en amont de la rivière du Vincin. Ce site appartient au Conservatoire du littoral qui en a confié la gestion à la Ville de Vannes.

Cela fait maintenant deux ans que Christelle Guérin, qui exploite seule son activité (en semaine) car son mari travaille à l'extérieur, accueille les écoles de Vannes à la Ferme du Vincin. Les animations qu'elle organise pour les scolaires sont gratuites pour les écoles vannetaises. Leur coût est pris en charge par la Ville de Vannes qui s'est engagée, par convention, à financer au maximum 108 demi-journées d'animations par an. « *La première année, j'en ai fait 50, l'année dernière 70. C'est plutôt encourageant. La difficulté consiste aujourd'hui à étaler les séances tout au long de l'année. Ce n'est pas toujours évident car beaucoup d'écoles ne veulent venir qu'en juin, à l'occasion d'une sortie de fin d'année. J'ai donc pris le parti d'aller le plus possible dans les écoles pour rencontrer directement les enseignants afin de leur expliquer ce que je propose et l'intérêt pédagogique qu'ils peuvent en retirer pour le travail en classe.* »

Trois programmes d'animations pédagogiques

En pratique, Christelle Guérin propose trois programmes d'animations qui ont été élaborés en étroite collaboration avec les animateurs de la Maison de la nature Stéphanie et Ludovic, bien connus à Vannes des enseignants de maternelle et du primaire. Ces programmes sont adaptés aux trois cycles de l'enseignement du premier degré. « *Pour le cycle 1 (maternelle), j'organise une visite ponctuelle de la mini-ferme. Les enfants découvrent les animaux (moutons et agneaux, chèvres et chevreaux, chevaux, lapins, poules, canards, cochon…). Il y a beaucoup d'observation et de toucher, car les petits aiment avoir un contact direct avec les animaux. Pour les cycles 2 (grande section de maternelle, CP et CE1), je propose un module de deux animations : la découverte de la mini-ferme et, au choix, une séance sur l'agnelage (en hiver) ou sur la tonte et le travail de la laine (au printemps-été). Pour les cycles 3, enfin (CE2, CM1, CM2), c'est un module de trois animations, à savoir le même programme que pour les C2, plus une visite-lecture du paysage, avec conduite du troupeau et découverte de la bergerie.* »

Grâce à toutes ces animations qui, rappelons-le, sont gratuites pour les écoles, la ferme pédagogique du Vincin offre ainsi aux petits citadins une découverte très concrète du monde agricole et d'un site naturel remarquable qui domine l'une des plus belles rias du Golfe du Morbihan. Cette école buissonnière, disons-le tout net, est hautement recommandable !

→ Les animations pour les scolaires à la Ferme pédagogique du Vincin (6, rue de l'île d'Arz) se font sur réservation, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h. Contact : Christelle Guérin au 06 80 63 98 66. Mail : lafermeduvincin@gmail.com

© Marc Gallic

Christelle Guérin propose trois programmes d'animations pédagogiques, dont les contenus varient selon l'âge des enfants. « Pour les classes de maternelle, ce sont des visites de la mini-ferme. Les enfants découvrent les animaux. Il y a beaucoup d'observation et de toucher, car les petits aiment avoir un contact direct avec les animaux. »

La genèse du projet

L'idée de réimplantation d'une activité agricole sur le site naturel protégé des rives du Vincin remonte à 2001, lorsque le Conservatoire du littoral a racheté la ferme du Vincin. Le projet a réellement pris forme en 2003 lors du lancement d'une étude de faisabilité. Le Conservatoire du littoral, propriétaire d'environ 73 hectares d'espaces protégés le long du littoral vannetais, et la Ville de Vannes, gestionnaire de ces espaces, ont travaillé sur ce projet avec divers représentants du monde agricole (Chambre d'agriculture, ADASEA (Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations), Direction départementale de l'agriculture et de la forêt, représentants des agriculteurs). Un appel à candidatures a été lancé en mai 2005. Après sélection et audition des meilleurs candidats, le jury a retenu, début 2006, le dossier présenté par Christelle Guérin. Le conseil municipal a entériné ce choix en approuvant son projet de ferme pédagogique, le 30 juin 2006.

27 ha en fourrages et pâturages

Christelle Guérin a monté une EARL (exploitation agricole à responsabilité limitée) pour gérer sa ferme pédagogique. Elle exploite 27 hectares de terres ainsi qu'un corps de ferme. Le tout appartient au Conservatoire du littoral qui en a confié la gestion à la Ville de Vannes. Les pâturages de ses brebis et de ses agneaux sont situés sur les prairies de Campen, à l'Ouest de Bernus. Les cultures fourragères pour l'alimentation du troupeau se font sur d'autres terres agricoles, situées en amont du camping municipal de Conleau.

Des brebis de Sulniac

Le troupeau de moutons de la ferme du Vincin est arrivé sur site en mars 2007. Il provient d'une exploitation agricole de Sulniac dont le propriétaire partait en retraite. « *Il avait 300 têtes. En faisant le tri, j'ai gardé les 100 meilleures, des brebis pour la plupart, qui, par chance, étaient pleines, ce qui m'a permis d'avoir rapidement des agneaux* », explique Christelle.

Des tout petits sous le charme

© Marc Gallic

Le 25 septembre dernier, Christelle Guérin a accueilli à la Ferme du Vincin sa première classe de l'année scolaire 2009-2010. Il s'agissait en fait de deux classes de petites sections de maternelle, à effectif réduit, de l'école Françoise d'Amboise (Ménimur). Les enfants, accompagnés par deux maîtresses et plusieurs parents ont fait le tour de la mini-ferme et ont achevé leur visite par une dégustation de fromages. A voir les grands yeux qu'ils avaient en approchant les animaux et le plaisir évident qu'ils ont pris à les toucher, les caresser et les observer sous toutes les coutures, il est certain que cette visite va leur laisser de grands souvenirs. D'ailleurs, il n'est pas question de l'oublier puisqu'elle va servir de point de départ à plusieurs types d'apprentissages. « *De telles visites sont très instructives*, commente Janick Le Poulichet, l'une des enseignantes. *Nous venons ici pour regarder, écouter, toucher, sentir, expérimenter. C'est très riche. Tout ce que l'on va voir et apprendre ce matin va servir ensuite à développer un travail de plusieurs semaines autour des animaux de la ferme. On va beaucoup travailler sur le langage (à partir des noms des animaux que les enfants ont vus, des sensations tactiles perçues au contact des poils, des plumes, de la laine). On fera aussi des mathématiques à partir d'activités de tri (les animaux à plume ou à poil, les animaux avec deux pattes ou quatre pattes)... Nous étions déjà venus avec d'autres enfants en juin dernier, mais c'était plus dans un esprit de sortie de fin d'année. Cette fois, c'est vraiment dans un but pédagogique qui aura d'autant plus d'intérêt qu'il y a eu du vécu au préalable.* »

Entretien naturel du site

© Marc Gallic

Le choix d'un élevage de brebis sur les terres du site protégé des rives du Vincin a été un des arguments qui ont joué en faveur de la candidature de Christelle Guérin. Ce sont des animaux dociles que les enfants peuvent approcher facilement. Leur présence garantit l'entretien naturel du site et ne nuit pas au voisinage, car les moutons ne sont guère bruyants, ni malodorants.

Viande d'agneau certifiée bio

L'objectif de Christelle Guérin est de produire environ 150 agneaux par an, vendus pour leur viande certifiée bio. « *J'en ai eu 120 l'hiver dernier. La première année a été difficile car je n'avais pas de bergerie. J'ai perdu des bêtes à cause des renards. Il y en a, je pense, une dizaine sur le site. Ils attaquent le troupeau la nuit. Depuis l'ouverture de la bergerie, en mars 2008, c'est plus facile de protéger mon troupeau. Je viens de passer une formation de piégeur qui va m'aider à lutter plus efficacement contre ces prédateurs* ». Christelle vend sa viande d'agneaux en direct aux particuliers. Les bêtes sont abattues au Prat à l'abattoir de Vannes, découpées et vendues en caissettes. Elle a commencé depuis peu à travailler avec une Amap (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) qui lui assure ainsi un réseau de fidèles acheteurs.

Financement : qui paie quoi ?

Le coût global de mise en place de la ferme pédagogique a été arrêté par le conseil municipal (juin 2006) à la somme de 393 000 €. Cette enveloppe englobe les dépenses relatives à la restauration de la ferme (cofinancement Ville, Conservatoire du littoral, Conseil général et exploitante), l'installation d'une bergerie (à la charge de l'exploitante) et les frais de clôture des terrains (à la charge du Conservatoire). Au total, la Ville a contribué au financement de l'opération pour 98 000 €, le Conservatoire du littoral pour 138 000 €, le Conseil général du Morbihan pour 84 000 € et l'exploitante pour 73 000 €. La Ville de Vannes finance également les animations pédagogiques (frais de déplacements des classes et prestations) pour que les écoles vannetaises (publiques, privées et Diwan) puissent en profiter gratuitement.

Conservatoire du littoral : propriétaire de 120 sites naturels en Bretagne

Le Conservatoire du littoral est un établissement public national placé sous la tutelle du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer. Créé en 1975, il mène depuis près de trente-cinq ans une politique d'acquisitions foncières en vue d'assurer la protection définitive des rivages maritimes et lacustres en France métropolitaine ainsi que dans les Dom-Tom. Son patrimoine s'étend sur plus de 125 000 hectares et regroupe quelque 600 sites naturels totalisant plus de 1 000 kilomètres de rivages protégés (11 % du littoral de métropole). « *Notre mission*, explique Gwendal Hervouët, l'un des quatre chargés de mission du Conservatoire du littoral en Bretagne, *est d'assurer la préservation des sites naturels fragiles ou fragilisés par une fréquentation humaine trop importante. Le Conservatoire achète ses terrains le plus souvent par préemption. Les prix sont fixés par l'administration des Domaines. Dès que nous sommes propriétaire d'un site, nous établissons un plan de gestion qui détermine de façon très précise toutes les dispositions qui vont permettre de préserver (ou de restaurer) la biodiversité de ce site.* » (notamment les conditions d'accès du public qui doivent être soigneusement établies pour garantir la préservation des équilibres écologiques, ndr). « *La mise en œuvre de ce plan de gestion*, poursuit Gwendal Hervouët, *est confiée à la collectivité locale concernée. Nos partenaires sont généralement des communes, mais il arrive que ce soit le département ou un autre organisme compétent en la matière.* » Le Conservatoire du Littoral est propriétaire, à Vannes, de près de 73 hectares à la Pointe des Émigrés et le long des rives du Vincin. En Bretagne, il est propriétaire de 120 sites naturels le long des côtes de l'Atlantique et de la Manche. Le plus important, la baie d'Audierne, couvre 800 hectares. Tous les terrains acquis par le Conservatoire sont inconstructibles et inaliénables. Le budget national annuel de l'établissement est de l'ordre de 36 millions d'euros.

© Yannick Le Gal

Le Conservatoire du Littoral est propriétaire, à Vannes, de près de 73 hectares à la Pointe des Émigrés et le long des rives du Vincin (notre photo), où Christelle Guérin exploite sa ferme pédagogique.

© Yannick Le Gal

Merci d'indiquer vos coordonnées

Nom :

Prénom :

adresse :

Téléphone :

Vannes, le :

Monsieur le Maire,

La lettre au maire

Courrier à adresser à : M. le Maire, Hôtel de ville - B.P. 509 - 56 019 Vannes CEDEX ou par courrier électronique : contact@mairie-vannes.fr

Passerelle piétonne **au-dessus de l'A82**

« Dans l'allée qui longe la 4 voies pour arriver à la passerelle de Ménimur, la protection de l'éclairage a été effectuée, mais le premier projecteur a été oublié (le verre n'a pas été changé). Egalement un des boîtiers de commande à côté d'un des projecteurs est en train de se décrocher. Ne serait-il pas possible également d'enlever le plus gros des cailloux dans cette allée ? » ***Daniel B.***

« Monsieur. Vous avez attiré notre attention sur différents points concernant l'état du chemin qui mène à la passerelle piétonne surplombant l'A 82, et en premier lieu, sur l'éclairage public. Des vasques endommagées sur plusieurs projecteurs éclairant ce sentier ont effectivement été remplacées. Le projecteur auquel vous faites allusion n'ayant pas été vandalisé, il n'y avait donc pas lieu de procéder au changement de la vasque. En ce qui concerne le coffret électrique, nos services sont intervenus pour procéder à sa fixation. S'agissant de l'état général de ce chemin, un sablage est actuellement en cours de réalisation pour améliorer la qualité du cheminement côté Parc de Kérizac. Le réaménagement de la portion de chemin située entre l'allée X. Grall et la passerelle est, quant à lui, prévu à l'automne ».

Passerelle du bassin à flot

« Les matchs de foot du VOC ont lieu généralement le vendredi à 20 h à la Rabine. Comme beaucoup de personnes je travaille tous les vendredis et je ne termine pas de bonne heure. Je me gare au parking des Capucins et je me rends au stade à pied. Au mois d'août, la passerelle si pratique était fermée à l'heure des matchs, alors comme beaucoup je devais contourner le port, quand je suis en retard, c'est très pénible. La passerelle ne pourrait-elle pas être accessible aux piétons aux heures de début et fin de match. Déjà que la saison dernière, nous étions obligés de contourner l'esplanade à cause des travaux. Pour encourager le supporter à se déplacer encore davantage, il faut lui faciliter les accès. » ***Jean-Paul L.***

« Monsieur. Vous avez souhaité attirer notre attention sur le fait que la passerelle du port est fermée à l'heure des matchs de football. En fait, cette passerelle est systématiquement fermée aux piétons quand elle est ouverte aux bateaux selon les horaires indiqués sur le guide du Port. De plus, elle peut être relevée un quart d'heure avant et un quart d'heure après la plage d'ouverture du bassin. Par ailleurs, elle est occasionnellement inaccessible aux piétons lors de remorquages de bateaux ou à l'occasion d'interventions pour l'entretien de ladite passerelle. Nos services ont constaté que cet équipement est très fortement sollicité par le passage des piétons notamment lors de mouvements de foule importants. Afin d'éviter tout risque, nous avons décidé de ne pas autoriser le passage sur la passerelle dès lors que sont organisées des manifestations attirant un public en grand nombre telles les matchs de football, la Semaine du Golfe... Nous ne sommes pas en mesure d'accéder à votre demande de fidèle supporter. »

Accès handicapé à Calmont

« Pour me rendre sur la tombe de ma mère au cimetière de Calmont, j'utilise un déambulateur. Ne pouvant gravir l'escalier avec le déambulateur, je suis obligée de faire le tour par l'allée goudronnée qui me pose un problème de distance. Ne serait-il pas possible de faire un plan incliné à proximité de l'escalier existant, je ne suis certainement pas la seule personne handicapée à vivre cette difficulté ». ***Marie-L. S.***

Le 16 juin 2009 : « Madame. Vous nous avez fait part des difficultés que vous rencontrez pour vous rendre sur la tombe de votre mère au cimetière de Calmont. S'agissant du point qui vous préoccupe, j'ai demandé que soient mis à l'étude les aménagements à réaliser afin de faciliter l'accès et les déplacements dans ce cimetière ».
Le 13 juillet 2009 : « Madame. Pour faire suite à notre courrier du 16 juin dernier, j'ai le plaisir de vous informer que suite aux aménagements réalisés récemment dans le cimetière de Calmont, le cheminement vers les concessions auxquelles vous souhaitiez accéder a été rétabli. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne subie pendant la durée des travaux. »

Piétons et voitures rue Porte Poterne

« Circulation rue Porte Poterne au-dessus des Jardins des Remparts. L'étroitesse des voies de circulation automobile et piétonne engendre un goulot d'étranglement dangereux pour les piétons particulièrement nombreux pendant la saison estivale. Certains véhicules empiètent sur la voie piétonne. Le croisement des piétons avec voiture d'enfant est pratiquement impossible. Pour résumer quand on est piéton sur cette voie on n'a qu'une hâte c'est d'en sortir au plus vite. N'oublions pas également la respiration des gaz d'échappement de toutes les voitures bloquées au feu rouge. Le coup d'œil au-dessus des lavoirs et des jardins est magnifique. Il est dommage malheureusement de ne pouvoir en profiter pleinement. » ***Jacques D.***

« Monsieur. Par courrier du 9 août dernier, vous avez attiré notre attention sur les nuisances occasionnées aux piétons par la circulation automobile, rue Porte Poterne, au niveau de la Porte du même nom. Conscient des difficultés inhérentes à la cohabitation piétons-automobiles, une délimitation des espaces réservés aux uns et aux autres a été réalisée au moyen d'un pavage et d'un dallage à l'occasion du réaménagement de la portion de voie comprise entre la Porte Poterne et la rue Francis Decker. Bien que non totalement satisfaisant, il nous semble que cet aménagement a quelque peu facilité cette cohabitation avec toutefois les inconvénients que vous signalez. Pour ce qui est de sa mise en voie exclusivement piétonne, une telle disposition ne peut s'étudier que dans le cadre d'une réflexion d'ensemble prenant également en compte les besoins en déplacements liés à la vie de l'intra-muros, réflexion que nous poursuivons. »

Projet de mosquée à Vannes

« Bonjour, j'ai appris que la municipalité est prête à aider financièrement (?) à la construction d'une mosquée sur la Ville de Vannes. Le Maire veut-il se faire remarquer politiquement sur une décision douteuse au regard de la loi et de la laïcité ? » ***Valérie L.***

« Madame. Vous nous questionnez sur la position de la Municipalité quant au projet de construction d'une mosquée à Vannes. En réponse, nous vous informons qu'il n'est nullement question d'aider financièrement la construction d'une mosquée sur Vannes. La Loi de 1905, qui a mis en place la séparation de l'Etat et des Eglises, interdit formellement toute forme d'aide financière, directe ou indirecte, aux cultes, quels qu'ils soient. La Ville de Vannes respectera rigoureusement, bien évidemment, cette obligation. En revanche, il est vrai que la Municipalité ne peut rester insensible aux conditions actuelles de pratique du culte musulman, qui se déroule depuis de nombreuses années dans le sous-sol d'un bâtiment de logement social à Ménimur. Ces conditions de culte posent notamment de gros problèmes de sécurité si un quelconque incident venait à se produire (début d'incendie, panique...). La Ville de Vannes souhaite par ailleurs encourager des conditions de culte dignes et apaisées, pour éviter toute forme de dérive incontrôlable, même si, bien heureusement, Vannes n'est pas aujourd'hui confrontée à ce phénomène. La Ville de Vannes aide donc deux associations représentatives de la communauté musulmane à identifier un terrain, sur lequel un bâtiment à caractère cultuel, culturel et social pourrait être identifié pour accueillir la communauté musulmane vannetaise dans des conditions satisfaisantes. »

LE TUNNEL DE KERINO

L'avis de la Commissaire Enquêteur marque une nouvelle étape dans l'avancée de ce projet dont le **coût est estimé aujourd'hui à 33,16 M€.**

L'ENQUETE PUBLIQUE

Notre groupe est intervenu lors de l'Enquête Publique sur le franchissement de la rivière de Vannes à Kérino. Plusieurs de nos observations figurent dans les recommandations de la Commissaire Enquêteur :

- les travaux doivent apporter le moins de gêne possible aux zones ostréicoles proches,
- les résultats des analyses effectuées sur le site de Tohannic peuvent être communiqués en continu ainsi que les analyses d'eau sur les lieux affouillés,
- des places de stationnement peuvent être créées le long de l'avenue de Lattre de Tassigny,
- les usagers de la cale de mise à l'eau peuvent être consultés lors de la définition de son profil.

Enfin, en écho à nos suggestions, elle demande **la réalisation de mesures de bruit** avant la réalisation des travaux afin d'établir un niveau « 0 », puis dans les semaines qui suivront la mise en service de l'ouvrage.

Toutefois, nous regrettons qu'une bonne partie de nos remarques soit restée sans réponse :

- l'impact paysager du tunnel
- la certification ISO 14 001 du chantier
- les mesures compensatoires qui auraient pu concerner la restauration et la réhabilitation de la vasière de Larmor Gwened (algues vertes)
- le coût pour la ville de l'apport de sédiments de la Marle qui se déposeront côté est du tunnel,
- le tourne à gauche vers les impasses de Keravélo et Chénier un sens unique pour les bus avenue Maréchal Juin

LA VILLE A T-ELLE SACRIFIE LES RIVERAINS SUR L'AUTEL DE LA RENTABILITE ?

Comment comprendre que la qualité de vie et l'accessibilité des riverains à leur habitat passent après les intérêts de la zone économique ?

A notre proposition d'éloigner la trémie d'accès vers le parc du Golfe pour préserver les riverains du bruit, l'argument majeur du refus a été que « *le linéaire de l'ouvrage viendrait contrarier les possibilités de développement ou de réaménagement de la zone et aurait des conséquences importantes tant au niveau des investissements initiaux que pour l'exploitation…* »

Par ailleurs, alors que le coût du carburant occupe une part importante du budget des ménages et que les difficultés de circulation progressent sans cesse, ce projet ne s'est pas inscrit dans une stratégie de réduction forte de la voiture (**parkings relais aux entrées de ville**, transport collectif et alternatif…).

Pour éclairer la réflexion, nous avons demandé **d'évaluer l'impact de ce tunnel sur la circulation et les connexions à l'Ouest et à l'Est au moment où le site accroît son attractivité économique** (PIBS : 68 entreprises et 800 salariés ; Parc du Golfe : 202 salariés), **touristique, universitaire**, avec 3 500 étudiants supplémentaires. Ainsi, comment la municipalité envisage – t-elle d'évacuer et de réguler le flux de circulation automobile au niveau du Raker alors qu'une étude annonce une progression de 30 % du taux de passage de voitures ?

La Gauche Vannetaise : **Nicolas LE QUINTREC, Claude JAHIER, Christian LE MOIGNE, Micheline RAKOTONIRINA, Jean-Pierre MOUSSET, Anne CAMUS, Jean-Jacques PAGE**

Permanence des élus : samedi de 10 h à 12 h au 2, rue du moulin – 56 000 Vannes. Tel. 02 97 47 80 65.
Blog : www.lagauche-vannetaise.org
Mail : elus.lagauchevannetaise@voila.fr

VOTEZ POUR CHANGER

APRES LES ALGUES VERTES, LA MARÉE MAUVE ?

Depuis plusieurs mois, un groupe de travail mené par l'adjoint à l'urbanisme réfléchit à la modification du Règlement Local de Publicité (RLP). Ce texte précise les règles d'implantation des panneaux et enseignes sur la commune.

La municipalité affirme que ce nouveau RLP réduira la taille des panneaux. Pourtant, une lecture attentive de ce document* et le contexte de sa rédaction remettent en cause ces effets d'annonce.

DE LA PUB COMME S'IL EN PLEUVAIT

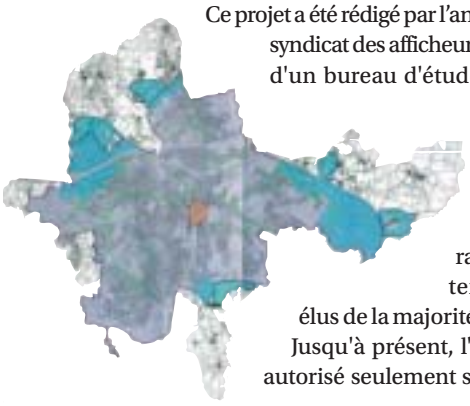

Ce projet a été rédigé par l'ancien dirigeant du principal syndicat des afficheurs, aujourd'hui responsable d'un bureau d'études. Les associations** de protection du patrimoine et de l'environnement, initialement conviées aux réunions, en ont été exclues sans raison valable. Elles avaient tenté en vain d'alerter les élus de la majorité sur les risques encourus. Jusqu'à présent, l'affichage publicitaire est autorisé seulement sur les principaux axes de circulation et dans les zones commerciales et d'activités. Demain, si ce projet est voté en l'état, des panneaux pourront être plantés tous les 30 m de part et d'autre de toutes les rues des quartiers résidentiels (la zone mauve sur le plan).

Cette marée « mauve » polluera visuellement notre cadre de vie, diminuera l'attention des conducteurs, encombrera les trottoirs…

PLUS D'AMBITION ET D'ANTICIPATION !

Vannes, Ville d'Art et d'Histoire, Grand prix national du fleurissement, ne mérite-t-elle pas plus de respect ? Alors que le Parc Naturel Régional va enfin devenir réalité, il est navrant que la ville centre n'ait pas plus d'égard pour notre patrimoine paysager.

VPC propose d'autres choix : limiter l'invasion des panneaux en particulier à la périphérie du secteur sauvegardé et dans les quartiers résidentiels, requalifier les entrées de ville, maîtriser l'urbanisme commercial.

*Consultable à la Direction de l'Aménagement Urbain.
**Signez leur pétition sur notre site !

Marion LE BERRE, Franck POIRIER, Nadia MOREL,
Sylvain COQUEREL, élus du groupe VANNES PROJET CITOYENS.
→ www.vannes-projet-citoyens.fr - ✆ 06 81 40 95 25.

VANNES PROJET CITOYENS

DEUX EVENEMENTS MAJEURS, A VANNES, SOUS LE REGNE DU DUC PIERRE II (1450-1457) :

Les ducs de Bretagne de la dynastie des Montfort ont tant aimé le Vannetais, qu'ils y ont souvent résidé, dynamisant leur bonne ville de « *Vennes* », au point d'en faire la troisième ville du duché. Pierre II est l'ultime « *souverain* » à la tenir en grande considération, avant que Nantes, prospère cité ligérienne, ne jouisse de la préférence ducale. Réjouissons-nous donc de voir s'y dérouler deux événements occasionnant de grandioses festivités et cérémonies, en ce XV^e^ siècle flamboyant.

✍ TEXTE : PATRICK HUCHET

Illustration ci-dessus. ***Le duc Pierre II.*** *Dessiné par F. Lean Chaperon, d'après un portrait original au couvent de Ste-Claire de Nantes. Histoire de la Bretagne. - Paris : Vve F. Muguet, QE-37-PET FOL, Planche face, page 646.*

Illustration ci-contre. ***Le mariage de marguerite de Bretagne et de François D'Etampes.*** *… commencèrent les danses aux hauts menestriers. Le duc mena Madame de Malestroit, Monsieur de Laval mena la duchesse, les autres seigneurs les autres dames, et continuèrent les danses jusqu'à la nuit… Renaut de Montauban / Renaut et Clarice, MS 5073 RES, Folio 117v.*

16 novembre 1455 : le mariage de Marguerite de Bretagne et François d'Etampes

Né en 1418, Pierre II, fils cadet du duc Jean V, accède au trône de Bretagne le 19 juillet 1450, à la mort de son frère François 1^er^. En juin 1451, il épouse Françoise d'Amboise, fille de Louis d'Amboise, vicomte de Thouars. Femme active et de caractère, celle-ci secondera efficacement son époux, lui procurant de précieux conseils pour la gestion du duché. Las, le couple ne peut avoir d'enfant, si bien qu'en 1455, au vu des problèmes de santé du duc, se pose avec acuité la question de sa succession. Pour

éviter une mainmise étrangère (des rois de France, notamment !), Pierre II décide de marier sa nièce, Marguerite de Bretagne (fille aînée de son frère, François 1er), à François de Bretagne, comte d'Etampes, seigneur de Clisson, son… cousin germain !
Pour sceller cette alliance matrimoniale, il convoque les Etats à Vannes, lesquels s'y réunissent effectivement le jeudi 13 novembre 1455, dans la salle haute de la Cohue. S'y rassemblent les principaux seigneurs bretons (vicomte de Rohan, comte de Laval, les barons…) placés plus bas que le duc, selon une hiérarchie très précise, ainsi que les évêques et abbés, représentants des villes… Tous approuvent l'union matrimoniale voulue par Pierre II.

Les cérémonies d'un mariage célébré le 16 novembre 1455

Elles débutent par une grande messe, présidée, en la cathédrale Saint-Pierre de Vannes, par l'évêque de Nantes, Guillaume de Malestroit. Dans sa fameuse « *Histoire de Bretaigne* », le chroniqueur Pierre Le Baud décrit minutieusement les tenues somptueuses portées par le duc et la duchesse, les membres de la noblesse présents, sans oublier la mariée, « *couronnée en un corset de velours cramoisi, fourré d'hermine, un très riche collier au cou, garni de nombreuses pierres précieuses…* ».
Puis vient le temps des banquets et des danses (au château de l'Hermine), avant que les joutes n'animent la place des Lices, tout aussi fidèlement rapportées par Le Baud : « *Au disner, le duc mena la dame nouvelle espousée en la salle de l'Hermine, où elle prit place au milieu du dais… Le duc disna dans la chambre à parer avec les principaux seigneurs… Le duc avait le marié près de lui, sous son dais… Après le disner, environ quatre heures commencèrent les danses aux haults menestriers. Le duc mena Madame de Malestroit, Monsieur de Laval mena la duchesse, les autres seigneurs les autres dames, et continuèrent les danses jusqu'à la nuit… Le lendemain commencèrent les joutes, qui durèrent quatre jours ; et après que les seigneurs les eurent passé en grande joie, festes et esbatemens, ils quittèrent Vennes…* »*.
Ce mariage a marqué assurément l'histoire de Vannes au Moyen Age. L'année suivante va se dérouler un évènement tout aussi exceptionnel.

* Jean-Marie Le Mené « *Les châteaux forts en Morbihan* », bulletin de la Société Polymathique, 1913.

Lundi 5 avril 1456 : l'exhumation des reliques de Saint Vincent Ferrier

Comme nous l'avons découvert dans les précédents numéros de « *Vannes Mag* », la mort à Vannes du célèbre prédicateur le 5 avril 1419, puis son enterrement en la cathédrale, le 7 avril, constituent un événement considérable. Son tombeau devint aussitôt l'objet d'une dévotion telle que l'évêque, Amaury de la Motte, dut décider un « *arrangement* », à propos des offrandes offertes par les fidèles, se pressant en nombre, pour obtenir l'intercession de celui qui n'était pourtant pas encore « *saint* »…
Et pourtant, prodiges et miracles se multiplièrent les années suivantes : guérisons de malades, possédés…
En 1451, l'évêque de Vannes, Yves de Pontsal, et le duc de Bretagne, Pierre II, interviennent auprès du pape Nicolas V, pour relancer le processus de canonisation, déjà entamé sous le duc Jean V. L'enquête menée en 1453-1454 permet d'entendre 313 témoins, dont les dépositions, éminemment favorables, sont recueillies dans un volume de 419 pages.
Le 29 janvier 1455, en la basilique Saint-Pierre de Rome, se déroule la cérémonie de canonisation de « *saint Vincent Ferrier* », présidée par le pape Calixte III… qui fait connaître la bonne nouvelle au duc Pierre II, par une bulle datée du 14 juillet 1455.
Le lundi 5 avril 1456, a lieu l'exhumation officielle des reliques du nouveau saint, dans la cathédrale Saint-Pierre, en présence du cardinal Alain de Coetivy, missionné par le pape à cet effet.
Le chanoine Le Mené la détaille en ces termes :
« *… La foule était si compacte, et l'église si réduite par les travaux de la nef, que le duc lui-même, malgré sa garde, eut toutes les peines du monde pour passer… Vers minuit, on se réunit de nouveau à l'église pour chanter les matines. A la fin de l'office, le cardinal-légat fit ouvrir le tombeau, où depuis 37 ans reposait le corps de St-Vincent, et retira ses reliques de la terre… Dans la matinée, le légat chanta la grand'messe, et à l'offertoire, il fit*

Ci-dessus : le buste reliquaire de Saint-Vincent Ferrier, réceptacle d'une partie de ses ossements, à la cathédrale Saint-Pierre de Vannes.

publier le décret de canonisation en trois langues : en latin, en breton et en français. Le reste du jour se passa en dévotions et en visites de la châsse du saint… »*. Faut-il ajouter que les offrandes faites par les milliers de pèlerins se pressant au tombeau de saint Vincent ont largement contribué à financer les (coûteux) travaux de reconstruction de la cathédrale ! Le 22 septembre 1457, Pierre II décède, à l'âge de 39 ans, au château de Nantes… signe prémonitoire de la prépondérance de la grande cité ligérienne dans la seconde moitié du XVe siècle.

* J.-M. Le Mené « *Histoire du diocèse de Vannes* » Ed. Lafolye, 1888.

BIBLIOGRAPHIE

Collectif
« *Histoire de Vannes* » Ed. Privat, 1988.
Jean-Marie Le Mené
« *Histoire du diocèse de Vannes* », Ed. Lafolye, 1988.
Bertrand Frélaut
« *La cathédrale de Vannes* », Ed. Keltia-Graphic, 2008.

Association Faire face ensemble

Une précieuse béquille pour affronter le cancer

L'association vannetaise Faire face ensemble existe depuis dix ans et ne risque malheureusement pas de perdre de son intérêt de sitôt. A l'origine, elle se focalisait sur le cancer du sein. Aujourd'hui, elle sensibilise sur tous les cancers, sans distinction de sexe. Une action qui se décline entre écoute, informations, soutien psychologique et de multiples ateliers proposés aux malades.

Ce n'est pas une démarche anodine que de s'engager dans l'association Faire face ensemble. Surtout si c'est pour investir l'un de ses champs d'action principaux : l'accompagnement et l'écoute du malade. Mais ne se rend pas à son chevet qui veut. L'association repère parmi ses bénévoles ceux qui semblent les mieux à même de remplir cette tâche. « *Tous nos bénévoles sont formés à l'écoute active. Mais seule une partie d'entre eux sera sélectionnée pour aider le malade. Car tout le monde n'a pas forcément la capacité à supporter des situations parfois difficiles. Accompagner des personnes en détresse physique et morale est un exercice particulier* », explique Didier Sabatou, le président de Faire face ensemble. Ces personnes-là, on les appelle les « *écoutants* » dans l'association. Elles vont au chevet des malades qui suivent une chimiothérapie ambulatoire à la clinique ou à l'hôpital. Et aussi, s'ils en font la demande, à celui des malades qui sont hospitalisés en oncologie.

© Loïc Berthy

Depuis dix ans, Faire face ensemble accompagne les malades du cancer. En 2008, 300 personnes ont fait appel à l'association. Notre photo : Didier Sabatou (président) et Armelle Le Glévic (salariée de l'association).

Soutien psychologique et matériel

L'accueil et l'écoute peuvent tout aussi bien se dérouler dans les locaux de l'association, situés à la Maison du diocèse. En 2008, près de 300 personnes ont ainsi été aidées. « Et cela ne concerne pas que les malades, mais aussi leurs proches. Voir un parent souffrir, avec toujours cette dramatique possibilité que l'issue soit fatale, c'est moralement et physiquement très éprouvant. »

Fort heureusement, la science progresse. On guérit aujourd'hui un cancer sur deux, là où le rapport était d'un sur cinq il y a 20 ans. « Mais les cas de cancer ont tendance à augmenter » constate Didier Sabatou. Une recrudescence qui, selon certains scientifiques, pourrait être en lien avec la pollution (voir l'encadré). Aider le malade, ce n'est pas seulement lui apporter un soutien psychologique. On peut aussi l'aider à effectuer certaines démarches administratives. Ou bien encore donner un coup de pouce financier aux personnes qui sont en difficulté. « *Nous ne donnons pas d'argent, mais nous pouvons contribuer à l'achat d'une prothèse capillaire ou financer une aide ménagère, par exemple* », précise Didier Sabatou.

Où sont les hommes ?

L'association propose aussi des ateliers aux malades (*). Il s'agit, dans ce cas, de les aider à reprendre le sens de la marche. Ou, comme le dit la charte de l'association, « *d'aider à les maintenir ou les ramener dans une dynamique de vie* ». Cela passe par des activités où l'on prend soin de soi (sophrologie, esthétique, danse énergétique, harmonisation du corps) et des activités créatrices (peinture, dessin, travaux d'aiguilles). Toutes les actions menées par Faire face ensemble sont rendues possibles grâce aux nombreuses sources de financement dont elle bénéficie : Subventions publiques, dons de particuliers ou d'entreprises, et actions menées pour elle et par elle - comme la formidable course La Vannetaise, qui, le 11 octobre dernier, a rassemblé plus de 2 000 participantes sur le port.

Que l'on parle des bénévoles ou des malades, les femmes sont très majoritaires à Faire face ensemble. C'est peut-être une

réminiscence des premières années de l'association, quand elle se préoccupait uniquement du cancer du sein. Depuis longtemps, elle a élargi son champ d'action à tous les cancers, masculins comme féminins. Et pourtant, force est de constater, que les hommes rechignent encore à recourir à ses services, probablement par pudeur. « *C'est regrettable, mais c'est comme ça*, estime Didier Sabatou. *Il y a incontestablement un frein culturel qui fait que les hommes refusent de parler d'eux-mêmes ou d'appeler à l'aide.* ».
→ Faire face ensemble, Maison du diocèse, 55, rue Mgr Tréhiou. ✆ 02 97 47 45 77. Site : www.faire-face-ensemble.com

(*) Ces ateliers sont ouverts à tous, qu'on soit adhérent de l'association ou non.

Faire face ensemble en quelques chiffres

L'association a été créée en 1999 par deux malades, dont un médecin. En 2008, Faire face ensemble a soutenu 270 personnes souffrant d'un cancer. 81 personnes ont fréquenté ses ateliers. Elle compte à l'heure actuelle 60 bénévoles et une permanente. Chaque année, 175 adhérents et 180 donateurs l'aident financièrement, aux côtés de partenaires publics et privés.

Cancer et environnement : conférence du professeur Belpomme

Professeur de cancérologie à l'université Paris Descartes et président de l'association pour la recherche thérapeutique anticancéreuse, Dominique Belpomme, s'est fait remarquer dans le milieu scientifique en pointant du doigt la responsabilité de la dégradation de l'environnement dans l'émergence des cancers. Une thèse qui, précisons-le, n'est pas partagée par l'ensemble de la communauté scientifique. C'est le thème qu'il développera, à l'invitation de Faire face ensemble, lors d'une conférence qui se déroulera le 13 novembre. Il devrait y faire le lien entre pollution, alimentation et maladies.
→ A l'Amphi Ville de Mons, Université de Bretagne-Sud, rue de la Loi, vendredi 13 novembre, 20 h 30. Entrée gratuite.

Vannetaise 2009 : 2000 femmes en rose contre le cancer

© Pascal Labbé - balloide-photo.com

2 000 femmes, tout de rose vêtues, ont participé, le 11 octobre dernier à la 3e édition de La Vannetaise, « la course des femmes pour les femmes ». Cette épreuve, particulièrement conviviale, est organisée au profit de l'association Faire face ensemble, dans le but d'exprimer, à tous les malades du cancer et à leurs proches, le plus grand message possible de solidarité. C'est aussi une occasion, de toute première importance, pour collecter des fonds, à raison de 8 € par participantes, qui sont entièrement reversés à Faire face ensemble. Cette année, la course, longue de 6 km, a eu lieu pour la première fois sur les rives du port. Et le spectacle fut des plus impressionnants, comme le montrent ces deux clichés qui en disent long sur la motivation et l'enthousiasme de ces femmes de tous âges mobilisées en grand nombre pour la bonne cause. Pour la petite histoire, sachez que l'épreuve a été remportée par trois sportives de l'Athlé Pays de Lorient (Maryse le Gallo, Rekia Touhami et Christine Simon). Elles ont bouclé le parcours en 22' et 10" et ont franchi la ligne d'arrivée main dans la main.

© Pascal Robert

Cercle d'escrime du pays de Vannes

Piqués au vif, les tireurs répliquent

Le cercle d'escrime du pays de Vannes a fêté ses 65 ans cette année, ce qui en fait le plus vieux club de cette discipline en Bretagne. Après avoir connu de grosses difficultés, il a passé le stade de la convalescence pour aller, désormais, résolument de l'avant.

La cérémonie qui a marqué les 65 ans du Cercle d'escrime est symbolique d'un club qui joue la relance. C'était le 16 mai dernier. Et à cette occasion, de nombreux compétiteurs s'opposaient au sein du challenge Jo Jubin, du nom de celui qui a fondé le cercle en 1944. Ce challenge, cela faisait trois ans qu'il avait été mis en veille. Un crève-cœur pour le club qui, au fil des années, avait réussi à en faire une épreuve d'envergure régionale. Lors de la cérémonie anniversaire, c'est en interne que s'est déroulée la compétition. Mais la volonté est bien de lui redonner le prestige qu'elle avait auparavant.

Le cercle d'escrime repart donc sur de nouvelles bases, après avoir connu une très mauvaise passe. Nul ne l'élude. « *On a frôlé la catastrophe. Il n'y avait plus d'allant. Même côté compétition, c'était devenu très morose* », explique Tristan Le Floc'h, celui qui a repris les rênes du cercle depuis 2006, au moment où sa dissolution était du domaine du possible. Trois ans plus tard, le Cercle n'affiche plus le visage moribond d'alors. Beaucoup de chemin a été parcouru et ce n'est pas fini. Le club affiche 80 adhérents, dont un tiers d'enfants. Le plus jeune licencié a 5 ans et demi, le doyen affiche 74 printemps. Certes, le club n'est pas revenu au plus haut niveau (120 adhérents), « *mais le Cercle se porte plutôt bien par rapport aux autres clubs bretons qui rencontrent des difficultés à leur tour* ».

18 podiums la saison dernière

Si l'escrime attire une bonne proportion de jeunes pratiquants, c'est aussi parce que les valeurs que véhicule ce sport plaisent aux parents. « *La discipline fait intrinsèquement partie de ce sport. Mais il n'y a pas que cela, l'escrime c'est aussi le respect de l'autre, la persévérance, la maîtrise de soi, l'esprit sportif.* » Ces jeunes escrimeurs ont pris leur part dans les bons résultats enregistrés en compétition la saison dernière. Car là aussi, le club a retrouvé des couleurs. Les tireurs ont réalisé 18 podiums la saison dernière. Deux épéistes ont fini 3e et 5e au championnat de France minime. Toujours à l'épée, une benjamine a pris la 2e place au championnat de Bretagne. Enfin, en seniors, les femmes ont remporté le championnat régional au fleuret.

© Cercle d'escrime du pays de Vannes

Si l'escrime attire une bonne proportion de jeunes pratiquants, c'est notamment parce que les valeurs que véhicule ce sport (sens de la discipline, respect de l'autre, maîtrise de soi, persévérance…) plaisent aux parents.

En décidant de relancer la machine, la nouvelle équipe dirigeante a aussi choisi de changer de nom. C'est du Cercle d'escrime du pays de Vannes qu'il convient désormais de parler (et non plus simplement du Cercle de Vannes). Une manière, pour le club, de coller un peu mieux à la provenance géographique de ses escrimeurs. « *Deux tiers des adhérents proviennent d'autres communes que Vannes.* » Il va même plus loin en allant directement à leur rencontre. C'est ce que fait notamment le maître d'armes, Benjamin Lemaître, qui intervient pour Ticket Sports à Vannes, mais aussi à Arradon et Saint-Avé ; sans parler des séances d'escrime proposées dans les écoles. En sortant ainsi l'escrime de la salle d'armes, le Cercle d'escrime du pays de Vannes se donne assurément les moyens d'attirer de nouveaux pratiquants.

→ Cercle d'escrime du pays de Vannes, Complexe sportif de Kercado, rue Winston Churchill. ✆ 02 97 62 02 65. Site internet : www.cepvannes.fr

Les derniers rendez-vous à L'Éphémère

Voici les derniers rendez-vous proposés par la REMA (*Régie d'équipement musiques actuelles de la Communauté d'agglomération*) à l'Éphémère avant l'ouverture de l'Échonova, la nouvelle salle de musiques actuelles du Pays de Vannes (lire notre encadré).

Vendredi 6 et samedi 7 novembre

Festival "Les slips volants", organisé par l'association *Noz'n Roll*. Au programme.

▸ ***Concerts.*** **Vendredi 6 :** ***Les Touffes Kretiennes*** (Fanfare), ***Oldelaf et Monsieur D*** (Chansons), ***Maïon et Wenn*** (Chanson acoustique trash) et ***Les P'tits Potes*** (Chanson festive). **Samedi 7 :** ***MC Circulaire*** (Ploucsta rap), ***Maniacx*** (Hip-hop rock), ***Mukti*** (Dub Hip-hop) et ***Ze Mamut Orkestra*** (Punk rock alternative).

→ *Grande salle, 20 h. Tarifs par soirée : **12 €** (en location, hors frais), **15 €** (sur place). **Locations :** Fnac, Carrefour, Leclerc, Magasin U, Intermarché, www.fnac.com et www.ticketnet.fr*

☞ ***Projections vidéos*** dans le hall de la salle avec l'association Carpeta.

☞ ***Exposition et apéro graph' :*** exposition de graph et apéro (gratuits tous les deux) à partir de 18 h 30 devant l'Éphémère.

☞ ***Opération "Jamais sans mon slip !".*** *Jusqu'à 21 h 30, toute personne apportant un slip (propre) à l'entrée du festival aura une boisson gratuite (valable une fois par soirée).*

Vendredi 13 novembre

Soirée organisée par l'association *Carpeta*. Au programme : Projection, dans son intégralité, du moyen-métrage ***Les périls de Charles Jude.***

→ *Club, 20 h. **Entrée gratuite.***

Samedi 21 novembre

Soirée organisée et produite par la *REMA* pour la sortie de l'album du groupe ***The Furs.*** Un jeune groupe Rock-indie originaire de Vannes et né il y a tout juste deux ans. Avec aussi ***Renaud Vitalis*** (Rock Indie).

→ *Club, 20 h. Tarif : **5 €** (sur place uniquement).*

Jeudi 26 novembre

Soirée organisée par l'association *Zorba Prod*. Au programme : ***Kiemsa*** (Punk rock déjanté), ***10 rue de la Madeleine*** (Rock qui cogne) et ***Lyse*** (Rock).

→ *Grande salle, 20 h. Tarifs : **12 €** en location (hors frais), **15 €** (sur place). **Locations :** V and B (Le Poulfanc), La Chaumière Tabac (Elven) et sur le site de l'association : www.myspace.com/zorbazik*

Vendredi 11 et samedi 12 décembre

Soirées organisées par l'association *Cowboys*. Au programme. **Vendredi :** ***My Name is Nobody*** (Folk), ***The Healthy boy*** (Folk) et ***Palm*** (Folk). **Samedi :** ***Microfilm*** (Post-rock), ***Komandant Cobra*** (Rock) et ***Kill the Sexplayers*** (Rock noise).

→ *Club, 20 h. Tarif par soirée : **8 €** (sur place uniquement).*

Vendredi 18 et samedi 19 décembre

Dernière de l'Éphémère, organisée par la *REMA*. Deux soirées de concerts pour marquer la fermeture de l'Éphémère. Au programme. **Vendredi :** ***Sergent Garcia (en acoustique)*** (Reggae, salsa, world), ***Kwal*** (Chanson world) et ***Matiz Métisse*** (Chanson world). **Samedi :** ***La Chanson du Dimanche*** (Chanson humour), ***Violon Profond*** (Hard rock et classique) et ***Flanaghan*** (Chanson française festive).

→ *Grande salle, 20 h. Tarifs par soirée : **15 €** en location (hors frais), **18 €** (sur place), **Pass 2 jours : 26 €** (en location uniquement). **Locations :** Fnac, Carrefour, Leclerc, Magasins U, Intermarché et www.digitick.com, wwwwww.fnac.com et www.ticketnet.fr.*

Les Touffes Kretiennes

Maïon et Wenn

© Michel Poulain

Violon Profond

Maniacx

Mc Circulaire

La chanson du dimanche

© Valerio Vincenzo

La salle de musiques actuelles s'appellera L'Échonova

La Salle de musiques actuelles en cours de construction près de Bilaire, à Saint-Avé, va s'appeler L'Échonova. Ce nom renvoie d'un côté à la résonance que devrait avoir cet équipement très attendu en Pays de Vannes et au caractère novateur des musiques dites actuelles. L'Échonova, dont l'ouverture est annoncée dans le courant du premier semestre 2010, sera composé de différents espaces de création et de diffusion musicales. L'équipement regroupera une salle de spectacles modulable de 520 places, quatre studios de répétition entièrement équipés et insonorisés, un studio d'enregistrement et de M.A.O. (musiques assistées par ordinateur), un espace info-ressources et multimédia ainsi qu'un hall d'accueil avec bar. Le coût global de ce nouvel équipement culturel est d'environ 3,5 M€ hors taxes. L'opération est conduite et financée par la Communauté d'agglomération du Pays de Vannes.

THÉÂTRE ANNE DE BRETAGNE : SAISON 2009-2010

NOVEMBRE

● SUR LA ROUTE

→ **Inclassable.** *Compagnie Les Colporteurs. Mise en scène : Antoine Rigot.*
Une nouvelle rencontre avec Antoine Rigot, ex-funambule gravement handicapé à la suite d'une chute, en 2000. Le public du Théâtre de Vannes avait découvert l'an dernier, dans *Le Fil sous la neige,* la qualité de son travail de création et de mise en scène, qui combine harmonieusement les arts de la piste, la danse et la musique. On le retrouve cette saison dans une création qui s'annonce tout aussi sensible et spectaculaire.
Jeudi 12 et vendredi 13 novembre, 20 h 30. Catégorie B. ***Création/Série Parcours.***

● LA DERNIÈRE DANSE

→ **Danse.** *De Loïc Touzé.*
Le chorégraphe Loïc Touzé a créé une quinzaine de pièces et initié plusieurs projets en collaboration avec des artistes de musique contemporaine et des arts visuels. Il enseigne au Centre national de danse contemporaine d'Angers, au Théâtre National de Bretagne (TNB) de Rennes, dans des universités et à l'étranger. *La Dernière danse,* coproduit par le Théâtre Anne de Bretagne (TAB), est une création en résidence du Festival *Mettre en Scène,* organisé par le TNB. **Vendredi 20 novembre, 20 h 30. Catégorie B.** ***Création.***

● LE MEUNIER HURLANT

→ **Jeune public.** *Compagnie Tro-Héol. Mise en scène : Martial Anton.* ***A partir de 10 ans.***
Un nouveau meunier vient de s'installer dans un petit village de Finlande. Très vite, tout le monde le trouve un peu singulier car il hurle à la Lune ! Le meunier finira par se mettre à dos toute la communauté, à l'exception de quelques villageois… Un spectacle sur le thème de la différence et de son acceptation, avec comédiens, marionnettes et vidéos.
Mardi 24 novembre, 19 h. Jeune public : 7 €.

● SERIAL PLAIDEUR

→ **Théâtre.** *De et avec Jacques Vergès.*
L'avocat le plus controversé de France transforme la scène en prétoire. A 83 ans, cette personnalité contestée, un brin mystérieux, défenseur de Barbie, allie spectacle et conférence et nous laisse sans voix devant sa capacité à gommer la frontière entre plaidoirie et comédie.
Mardi 24 novembre, 20 h 30. Catégorie A.

© Ville de Vannes - Conception : www.forelimage.com

DÉCEMBRE

● COSI FAN TUTTE

→ **Opéra.** *De Mozart. Par l'Ensemble PhilidOr. Direction : François Bazola. Mise en scène : Yves Beaunesne.*
La particularité de ce *Cosi Fan Tutte* est d'être réorchestré et réinventé d'après l'effectif instrumental de la *Gran Partita* pour douze ins-

truments à vent et une contrebasse. La musique, tout en grâce, sautillante, parfois sombre, confine au sublime dans un décor digne du *Cercle des poètes disparus* et une mise en scène qui tire vers la BD. Un *Cosi* très enlevé, tourné vers la jeunesse.
Vendredi 11 décembre 20 h 30. Catégorie A.

● EN SOMME !

→ **Danse.** *De Marion Lévy.*
Présentée la saison dernière dans une forme encore perfectible, après seulement deux semaines de création en résidence à Vannes, ce spectacle de la chorégraphe Marion Lévy et de sa compagnie Didascalie revient cette saison à l'affiche. Et cette fois, dans une forme complètement achevée. Cyril Casmèze (interprète d'*Un grand singe à l'académie*) apporte son talent et son animalité à cette création qui explore, avec légèreté et profondeur à la fois, les mystères de notre sommeil.
Samedi 5 décembre, 20 h 30.
Catégorie B. ***Création/Série Parcours.***

● YAËL TAUTAVEL *ou l'enfance de l'art*

→ **Jeune public.** *De Stéphane Jaubertie.* ***Théâtre à partir de 10 ans.***
Stéphane Jaubertie raconte, dans ce spectacle théâtral, comment la vie va séparer deux inséparables frères, et comment
cette épreuve va révéler au monde un artiste. Un récit initiatique où le héros apprend à grandir à travers les petites et les grandes épreuves de la vie, servi par une scénographie épurée, avec des tableaux qui se dessinent sous les yeux des spectateurs.
Mardi 15 décembre, 19 h. Jeune public : 7 €.

PLUSIEURS SPECTACLES AFFICHENT COMPLET

En combinant les abonnements et les réservations hors abonnements, plusieurs spectacles sont déjà complets et se joueront donc à guichet fermé. Il s'agit de **Mardi à Monoprix,** avec Jean-Claude Dreyfus (6 novembre), de **Lang toi,** par le Nouveau Cirque du Vietnam (8 décembre) et de **Tous les Algériens sont des mécaniciens,** de l'humoriste Fellag (13 décembre).

TARIFS EN BILLETTERIE

Spectacles A. 25 € (tarif plein), 20 € (réduit*), 10 € (jeunes - de 15 ans**), 12 € (jeunes 15/26 ans**), 16 € (famille***), 5 € (tarif spécial****).
Spectacles B. 20 € (tarif plein), 16 € (réduit*), 10 € (jeunes - de 15 ans**), 12 € (jeunes 15/26 ans**), 13 € (famille***), 5 € (tarif spécial****).
Nouveau : tarif unique spectacles Jeunes public : 7 €.

Tarif réduit* : abonnés TAB, groupes de plus de 10 personnes, abonnés des théâtres partenaires. **Tarif jeunes** :** sur justificatif. **Tarif Famille*** :** pour tout parent accompagnant son enfant de moins de 16 ans. **Tarif spécial**** :** pour les demandeurs d'emploi (sur présentation de l'attestation mensuelle Pôle Emploi) et pour les personnes dont le quotient familial relève des catégories F, G et H (attestation délivrée par l'Accueil unique).

OPÉRA

Alcina, de Haendel, le 30 octobre et le 1er novembre au Théâtre Anne de Bretagne

© Jorge de Wulf

Le metteur en scène Érik Krüger, directeur du festival d'été d'art lyrique, Les Créneaux de Suscinio, sera l'invité du Théâtre Anne de Bretagne, le vendredi 30 octobre et le dimanche 1er novembre. Il y présentera sa dernière création, *Alcina*, de Haendel, un spectacle lyrique présenté l'été dernier au Château de Suscinio. La reprise à Vannes de cet opéra baroque se fait dans le cadre d'une convention triennale (2008-2010) signée entre la Ville de Vannes, le Conseil général du Morbihan (propriétaire du Château de Suscinio) et Érik Krüger.

Habitué aux mises en scène de l'art lyrique, Érik Krüger, qui se positionne comme un ardent défenseur d'un théâtre accessible au plus grand nombre, n'avait jamais monté jusqu'alors un opéra de Haendel. « *C'est un challenge à la fois excitant et difficile, car il n'y a pas, dans l'opéra baroque, et en particulier chez Haendel, la dimension théâtrale que l'on trouve chez Mozart ou Verdi, par exemple. Dans les œuvres lyriques de Mozart, que j'ai quasiment toutes montées, les indications de mises en scène sont clairement identifiables dans la partition musicale. Pour un homme de théâtre, c'est du pain béni. Chez Haendel, l'opéra se présente plutôt comme une succession d'airs de concert et d'arias, laissant aux chanteurs une grande liberté d'improvisation. C'est un peu comme en jazz. La difficulté, pour le metteur en scène, consiste alors à créer du lien entre les scènes et les personnages pour capter d'emblée l'attention du public* ». On l'aura donc compris, chez Haendel, ce n'est pas tellement le livret (et donc l'histoire) que l'on va retenir, mais la présence scénique des acteurs-chanteurs, les costumes, les décors et puis, surtout, la musique (instrumentale et vocale). C'est elle qui porte l'ensemble, par ses variations d'intensité, ses mélodies sublimes, ses emportements irrésistibles et ses lamentations extrêmement touchantes. « *La musique d'Haendel est quasi hallucinogène*, estime Érik Krüger. *Elle est d'une richesse extraordinaire. C'est un vrai feu d'artifice* ».

Érik Krüger a mis les petits plats dans les grands pour monter cet *Alcina*, créé en 1735, la même année qu'un autre célèbre opéra d'Haendel, *Ariodante*. Il s'est associé pour l'occasion avec une formation musicale de tout premier plan, La Parlement de musique de Strasbourg, dont le chef, Martin Gester, est l'un des meilleurs spécialistes actuels de la musique baroque.

A Vannes, cet orchestre sera composé de quinze musiciens jouant sur instruments anciens. Les douze chanteurs (et comédiens) qui seront sur scène à leurs côtes ont été tout spécialement recrutés par Érik Krüger et Martin Gester à Paris et à Strasbourg. « *Ce sont de jeunes professionnels de différentes nationalités qui nous ont vraiment épatés par leurs qualités vocales. Il y a vraiment de très grandes voix dans cette distribution. Et je peux vous assurer que la chanteuse italienne qui joue le rôle titre, Anna Carbonera, pour ne citer qu'elle, est, à l'évidence, promise à très bel avenir* ».

Vendredi 30 octobre, 21 h et dimanche 1er novembre, 17 h. Théâtre Anne de Bretagne. Billetterie hors TAB. Entrée : 22 €, 18 € (tarif réduit), 12 € (moins de 12 ans). Renseignements à l'accueil du théâtre (02 97 01 62 00).

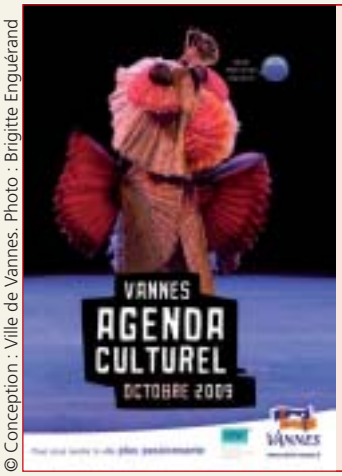

© Conception : Ville de Vannes. Photo : Brigitte Engüerand

Sur simple demande : **recevez l'agenda culturel de la Ville sur votre messagerie**

L'agenda culturel mensuel de la Ville de Vannes, édité auparavant en version papier, a migré sur la toile depuis janvier dernier. Il est consultable en ligne (et téléchargeable) sur le site Internet de la Ville de Vannes à l'adresse suivante : www.mairie-vannes.fr (rubrique culture).

Cet agenda peut aussi être diffusé, sur simple demande, par messagerie électronique. Pour le recevoir dans sa boîte mail (au format pdf), il suffit d'en faire la demande à l'adresse suivante : dce@marie-vannes.fr, en indiquant vos nom, prénom, adresse postale et adresse mail.

L'agenda culturel « online » de la Ville de Vannes présente, chaque mois, en résumé, le calendrier complet des spectacles du Théâtre Anne de Bretagne, les expositions des musées de la Ville et des Archives municipales, les animations du patrimoine et des Ateliers artistiques municipaux, les concerts à l'Auditorium des Carmes et bien d'autres rendez-vous. On y trouve aussi, au fil des éditions, les programmes de tous les festivals qui rythment la vie culturelle vannetaise (Rencontres du cinéma européen, Salon du Livre, Fêtes Historiques, Jazz à Vannes, Fêtes d'Arvor, Festival La Mer en Images, Gwened e Breizh…).

Exposition jusqu'au 8 janvier au Kiosque culturel, rive droite

Terre d'oiseaux, par Rémy Basque

Tournepierre-à-collier

© Rémy Basque

Après l'exposition Édouard Boubat, présentée dans le cadre du festival "*La mer en images*", le Kiosque culturel de la rive droite du port accueille en ce moment, et jusqu'au 8 janvier, une exposition de photographies d'oiseaux du sinagot Rémy Basque, proposée par la Ville de Vannes. Originaire de Nantes, Rémy Basque, installé à Séné depuis 1980, est chirurgien-dentiste. C'est aussi un photographe de grand talent qui n'a pas son pareil pour saisir, au téléobjectif, la vie secrète des oiseaux. Membre de l'association *Bretagne vivante SEPNB*, Rémy Basque a exercé pendant 28 ans, à titre bénévole, la responsabilité de conservateur de la réserve de Falguérec et a participé activement à sa transformation en "*Réserve naturelle des marais de Séné*". La photographie animalière, et plus particulièrement la photographie d'oiseaux, est pour lui une passion qui le prend très tôt. Il publie son premier ouvrage intitulé "*Les oiseaux du Golfe du Morbihan*(1)" en 1987. Amoureux des belles lumières et d'une photographie dynamique, Rémy Basque recherche alors des prises de vue de plus en plus originales. Il sort "*Plumes au vent*(2)" en 2008, un recueil de ses meilleurs clichés, servi par des textes dans lesquels il prête aux oiseaux de courtes conversations où se mêlent humour et coups de colère. Un moyen efficace de mettre en évidence quelques-unes de nos multiples contradictions dans notre rapport à la nature. L'exposition « *Terre d'oiseaux* » met en valeur la richesse et l'originalité de son travail photographique. Un travail basé sur une connaissance très pointue de l'ornithologie et sur l'approche patiente du sujet, qu'il traque aussi bien en Bretagne (et dans le Golfe du Morbihan en particulier) qu'en Espagne, voire jusqu'aux États-Unis… Les longs moments qu'il consacre à l'affût sont récompensés depuis bien des années par des clichés remarquables et criants de vérité. Du grand art qui vous laisse pantois d'admiration.

→ ***Terre d'oiseaux*. Jusqu'au 8 janvier au Kiosque culturel, rive droite du port. Entrée gratuite.**

(1) *Les oiseaux du Golfe du Morbihan* : un ouvrage actualisé et réédité en 2009 aux Éditions Coop Breizh. (2) *Plumes au vent* : aux Éditions Apogée.

Dimanche 6 décembre > **Concert de l'Orchestre de chambre de Vannes**

Pour ce début de saison, l'Orchestre de chambre de Vannes se produira à l'église Saint-Vincent Ferrier, avec un concert entièrement consacrée à Joseph Haydn. La représentation commencera par une interprétation d'extraits de l'Oratorio "*La Création*". Cet oratorio, considéré comme l'un des chefs-d'œuvre de Haydn, a été écrit entre 1796 et 1798. Il raconte la création de l'univers décrite dans le livre de la Genèse. Il sera interprété pour l'occasion par l'Ensemble Bel Canto, dirigé par Anne-Françoise Charles-Brault (chef de chœur). Le concert se poursuivra par l'interprétation de la Symphonie n° 44 en fa mineur, dite "Symphonie funèbre". Avec Stéphane Charles (direction) et Denise Caro (violon solo).

→ ***Dimanche 6 décembre à 17 h 30 à l'église St-Vincent Ferrier (Kercado).***

Tarifs : 10 € ; 7 € groupes (10 personnes) ; 4 € étudiants et chômeurs ; gratuit (élèves du Conservatoire de moins de 18 ans).

Réservations pour le concert :
à la librairie Cheminant au ✆ 02 97 42 74 11 ; ou directement à l'église St-Vincent Ferrier, ✆ 02 97 63 22 03, à partir du 28 novembre.

ANIMATIONS — MÉDIATHÈQUES

❑ ANIMATIONS POUR ENFANTS DANS LES MÉDIATHÈQUES

Trois quarts d'heure de contes, lectures d'albums, devinettes et chansons, animés par les bibliothécaires des sections jeunesse. C'est gratuit et les parents sont chaleureusement invités à y participer.

L'heure du conte (pour les 5-11 ans). **Les mercredis 28 octobre, 25 novembre et 16 décembre à 11 h. Médiathèque du Palais des Arts** (Pl. de Bretagne - ✆ 02 97 01 62 69).

Croq'livres (pour les 5-11 ans). **Les mercredis 18 novembre et 16 décembre à 11 h. Médiathèque de Ménimur** (rue Pierre Bonnard - ✆ 02 97 62 68 20).

Dans ma rue > par Alain Schneider

Alain Schneider, compositeur, musicien et chanteur pour petits et grands, vous invite dans sa rue, grouillante de mots qui croquent, de tubes qui détonnent et de mélodies contagieuses. Il sollicite sans cesse l'imagination des enfants ainsi que leurs oreilles, pour les former au rythme, à la mélodie et au verbe, grâce à ses ballades entre bossa, swing et salsa.

→ Samedi 28 novembre à 15 h. Médiathèque de Kercado. Un spectacle familial (à partir de 4 ans) sous forme de concert rencontre avec le public. Entrée gratuite (réservation conseillée). Renseignements au 02 97 62 69 24.

© Didier Pallagès

"J'ai pas sommeil" > par la Cabane à spectacle et la compagnie Muse Arts Règne

Conçu pour le très jeune public, ce spectacle utilise des techniques de théâtre très douces. Il aborde, sur le ton de l'histoire racontée par l'enfant, la problématique du sommeil, en passant par la relation aux parents, au doudou… **→ Mercredi 9 décembre à 10 h 30. Médiathèque de Ménimur. Un spectacle jeune public (de 1 à 5 ans). Entrée gratuite (réservation conseillée). Renseignements au 02 97 62 68 24.**

EXPOSITIONS | MUSÉES DE VANNES

→ DU 7 NOVEMBRE AU 24 JANVIER À LA COHUE

▶ Peter et Pierre > **Alechinsky, 40 ans de lithographies avec Peter Bramsen**

Pierre Alechinsky et Peter Bramsen > Un compagnonnage en lithographie

La Cohue, musée des Beaux-Arts, accueille, à partir du 7 novembre, une exposition de lithographies réalisées par l'artiste belge Pierre Alechinsky en collaboration avec le lithographe danois Peter Bramsen. Pierre Alechinsky est né le 14 octobre 1927 à Bruxelles en Belgique. Pendant ses études (de 1944 à 1948), il explore l'illustration du livre, la typographie, les techniques de l'imprimerie et de la photographie, à l'école Nationale supérieure de La Cambre à Bruxelles. Son cursus achevé, il devient rapidement l'un des acteurs majeur du monde artistique Belge de l'après guerre et rejoint le groupe CoBrA (qui regroupe des artistes de **Co**penhague, **Br**uxelles et **A**msterdam) dont la philosophie le séduit. Il s'installe ensuite à Paris où il complète sa formation de graveur. Il y côtoie alors les surréalistes et se lie d'amitié avec certains artistes, dont Alberto Giacometti. Sa renommée dépasse rapidement les frontières et ses œuvres s'exposent à Amsterdam, Paris, Londres, New York… L'exposition qu'il présente à la Cohue rassemble quelque 160 œuvres (Collection réunie par l'atelier Clot, Bramsen & Georges) réalisées en collaboration avec Peter Bramsen.
→ Du 7 novembre au 24 janvier au musée de La Cohue, place Saint-Pierre.

AUTOUR DE L'EXPOSITION

▶ **Visites guidées de l'exposition.** Organisées en partenariat avec le service Animation du Patrimoine, ces visites auront lieu à 15 h, les samedis 21 novembre, 19 décembre et 23 janvier.

MUSÉE PRATIQUE

La Cohue, place Saint-Pierre. ✆ ***02 97 01 63 00***. Courriel : ***musees@mairie-vannes.fr***. Site internet : ***www.mairie-vannes.fr***

Ouverture. Tous les jours (sauf fériés) de 13 h 30 à 18 h.
Tarifs. 4,30 € ; 2,70 € (réduit) ; gratuit (-18 ans et abonnés à la médiathèque de Vannes). **Gratuit le dimanche.**

A noter. ❶ Le billet d'une **visite guidée** de la ville (par l'Animation du Patrimoine) donne accès aux musées à tarif réduit. ❷ Si vous avez 18 ans et plus : **la carte Pass'musée** (abonnement annuel de 10 €) vous donne un accès illimité au musée pendant un an.

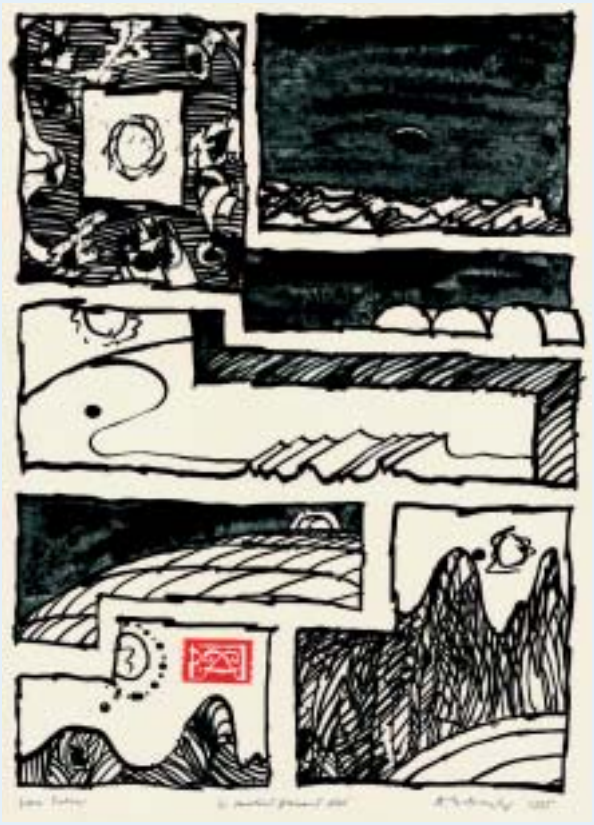

Le cachet faisant foi *(1995). Lithographie en noir. Pierre Alechinsky. Éditions Atelier Clot. Crédit photo : Éditions Atelier Clot.*

▶ **Rencontre avec… Pierre Alechinsky et Peter Bramsen.** En présence de Valère Bertrand, écrivain, et Frédéric Pajak, dessinateur et éditeur. → Samedi 9 janvier, à 15 h.
Parution. L'ouvrage « *Peter et Pierre - Alechinsky, 40 ans de lithographies avec Peter Bramsen* » accompagne l'exposition. Il retrace quarante ans de travail, d'amitié et de complicité entre Pierre Alechinsky et le grand lithographe danois Peter Bramsen. Éditions Buchet-Chastel (Les Cahiers Dessinés). 2006. 128 p. Prix : 29,50 €.

Du 3 au 7 novembre au Château de l'Hermine
> Art'dapei "l'autre regard"

L'Adapei Morbihan "*Les papillons blancs*" organise, du 3 au 7 novembre, plusieurs expositions d'œuvres réalisées par des enfants et adultes atteints de déficience mentale. Ces expositions auront lieu à Pontivy, Plœmeur et Vannes. Elles visent à faire changer le regard du public sur la déficience mentale et sur les personnes qui en sont atteintes. A Vannes, c'est au Château de l'Hermine que le public pourra découvrir l'exposition Art'dapei, l'autre regard. **→ Du 3 au 7 novembre au Château de l'Hermine. Entrée gratuite.**

LES RENDEZ-VOUS DU PATRIMOINE — NOVEMBRE - MI-DÉCEMBRE 2009

VISITES GUIDÉES

❑ **Croquez Vannes.** Trente minutes, **le premier et le troisième jeudi du mois à 13 h,** pour en savoir plus sur le monument croisé chaque matin, la rue traversée chaque soir, l'œuvre aperçue au musée… Des visites avec un guide-conférencier qui connaît la ville sur le bout des doigts.
→ ***Jeudi 5 novembre :*** *une demi-heure, une œuvre*, Autour du « *buisson ardent* » de Jean Bertholle.
→ ***Jeudi 19 novembre :*** *la rue Saint-Vincent.* ***Rendez-vous devant la Halle des Lices.***
→ ***Jeudi 3 décembre :*** *La façade de la cathédrale.* → ***Jeudi 17 décembre :*** *les vitraux de la cathédrale.* ***Rendez-vous devant la cathédrale, place St-Pierre.***

→ **Tarif des visites "Croquez Vannes" : 2 € (tarif unique)**

LES SAMEDIS D'ART ET D'HISTOIRE

De novembre 2009 à mars 2010 : le Service Patrimoine vous propose, un samedi par mois, une remontée dans le temps pour découvrir Vannes, de l'Antiquité à nos jours.
❑ **Vannes antique : la colline de Boismoreau.** Sur les traces de la ville à l'époque gallo-romaine, quand Vannes s'appelait Dariotum.
→ ***Samedi 14 novembre à 15 h.***
❑ **Vannes médiévale : Jean IV.** Découvrez le règne de Jean IV qui a marqué l'histoire de Vannes et son architecture par la construction d'une bonne partie des remparts.
→ ***Samedi 12 décembre à 15 h.***

VACANCES DE LA TOUSSAINT ET DE NOËL

❑ **Visite guidée de la ville.**
→ ***Les samedis à 15 h (sauf 2 janvier) : visite guidée de la ville.***
→ ***Les mercredis à 15 h : les interdits des fortifications.***
→ ***Le mercredi 16 décembre :*** visite guidée suivie d'un goûter et d'un concert donné par les élèves des Ateliers artistiques.
❑ **Animations pour les 7-12 ans.** Pendant les vacances de la Toussaint et de Noël, l'Animation du patrimoine propose aux enfants de 7 à 12 ans des visites historiques, insolites et ludiques. Ces animations sont accessibles uniquement sur réservation. Le programme complet est disponible sur demande auprès du service animation du patrimoine.

→ Tarif des visites : 5 €, 3,50 € (12-25 ans), gratuit (- de 12 ans) sauf visites spécifiques pour les 7-12 ans : 3,50 € ou gratuit si les parents suivent la visite concomitante. Pass Patrimoine : 10 activités pour 40 €. Pass Petits découvreurs : 10 activités pour 25 €. Durée : environ 1 h 30.
→ Tous les rendez-vous se font à la Cohue, Musée des Beaux-Arts, pl. Saint-Pierre (sauf mention contraire). Contact : Animation du patrimoine, Les Lavoirs, 15 rue Porte Poterne. ✆ 02 97 01 64 00.

CONFÉRENCES

Les jeudis de l'Hermine

L'Institut culturel de Bretagne organise un jeudi par mois, au Château de l'Hermine, une conférence gratuite sur un thème lié à la culture bretonne. Ces conférences ont pour but d'inviter le public à profiter par la suite des nombreuses ressources documentaires de sa médiathèque.

▸ **La chevalerie bretonne et la formation de l'armée ducale de 1260 à 1381**, par *Frédéric Morvan, historien spécialiste de l'histoire médiévale.* La chevalerie de Bretagne était considérée au Moyen Âge comme une des plus brillantes de l'Occident chrétien. Certains de ses membres, dans la seconde moitié du XIVe siècle et au XVe siècle, tels Bertrand du Guesclin, Olivier de Clisson et Arthur de Richemont, étaient si efficaces que les rois de France n'hésitèrent pas à leur confier le commandement de leurs armées… ***Jeudi 26 novembre à 18 h.***
▸ **Abécédaire de la gastronomie morbihannaise**, par *Fernand Maréchal, conseiller gastronomique.*
Fernand Maréchal propose dans cette conférence, très alléchante, un tour d'horizon des spécialités et des spécificités de la gastronomie morbihannaise. Un abécédaire qui vous dira tout sur les produits originaux, et les recettes incontournables ou méconnues. ***Jeudi 10 décembre à 18 h.***
→ Les *Jeudis de l'Hermine* ont lieu dans la salle de réunion de l'Institut culturel de Bretagne - Château de l'Hermine, 6 rue Porte Poterne. Entrée gratuite. Renseignements au 02 97 68 31 10.

L'Espagne au temps des cathédrales

De la fin du XIIe siècle au début du XVIe, l'art gothique envahit l'Europe à partir de la France. Les chantiers des grandes cathédrales prennent le pas sur les puissants monastères érigés pendant la période romane. L'Espagne s'est illustrée particulièrement dans ce vaste mouvement. C'est ce que le conférencier Michel Monroy expliquera le 9 décembre prochain au Palais des Arts. Il tentera, avec images à l'appui, d'éclairer les circonstances qui ont permis, en Espagne, la réalisation de ces grands chantiers dans une unité de style qui n'exclut pas certains particularismes (art mudejar, mosquées-cathédrales, gothique isabelin). ***Mercredi 9 décembre à 19 h, Palais des Arts. Entrée gratuite.***

Cette conférence, organisée par l'Association Amitié Vannes Espagne, est le premier rendez-vous d'un cycle annuel de conférences culturelles sur l'Espagne et la culture hispanique en général.

Les tortues marines

© Thierry Creux - Ouest France

Après les requins (le 2 mai dernier), voici les tortues. L'aquarium de Vannes et l'AMCO (Aqua marine club de l'Ouest) organisent, le vendredi 6 novembre à 20 h 30 au Palais des Arts, une conférence sur les tortues. Mélanie Perez, docteur en biologie et génétique du Muséum national d'histoire naturelle de Paris et spécialiste des tortues, animera cette conférence et le débat qui lui succédera. Parmi les reptiles actuels, les tortues sont les représentants des espèces les plus anciennes dont l'émergence date de 230 millions d'années. Cette conférence-débat traitera des tortues marines, de leur biologie, de leur écosystème, de leur présence sur nos côtes, des dangers qui les menacent et de leur protection. Il sera aussi question des tortues terrestres ou aquatiques que le public affectionne. Le tout sera illustré par des projections d'images permettant au public de visualiser les différentes espèces et les actions concrètes de l'homme pour leur sauvegarde.
→ Vendredi 6 novembre, 20 h 30, Petit théâtre du Palais des Arts. Entrée gratuite.

En novembre à Vannes et dans dix autres communes de l'agglomération vannetaise

Le mois du film documentaire : 10e édition

© www.delphinecordier.net

L'association vannetaise Cin'écran, organisatrice du festival *Les Rencontres du cinéma européen*, coordonne pour la deuxième année consécutive, à l'échelle de l'agglomération vannetaise, *Le Mois du film documentaire*.

Cet événement national, qui s'exporte également dans les centres culturels à l'étranger, a permis l'an dernier la diffusion, de près de 1 300 documentaires et a réuni quelque 120 000 spectateurs dans et hors de l'Hexagone. Sous l'impulsion de Cin'écran, *le Mois du film documentaire* proposera cette année encore, dans le Pays de Vannes, une programmation très diversifiée qui reflète bien la richesse de ce cinéma d'auteur. De cinémas en salles des fêtes et de bibliothèques en salles polyvalentes, les nombreuses projections programmées dans onze communes de l'agglomération* (ainsi qu'à Questembert) évoqueront des thèmes aussi divers que la folie, l'obsession des chiffres, le quotidien d'une prison brésilienne, les exilés de Calais, des portraits d'anciens élèves de Diwan entrés dans la vie active, la vie et l'œuvre de l'écrivain breton Louis Guilloux ou encore un reportage sur deux jeunes exilés kurdes installés à Istanbul. « *Le grand intérêt de cette manifestation annuelle*, précise Catherine Lerooy, présidente de Cin'écran, *est de nourrir la curiosité du public. Et cela, grâce à la variété des thèmes, la qualité des réalisations, les échanges après le film avec un réalisateur, un auteur ou tel ou tel spécialiste, sans oublier, bien entendu, la gratuité de la majorité des séances.* » A Vannes, *Le Mois du film documentaire* coïncidera avec *la Semaine de la solidarité internationale*. A cette occasion, Cin'écran proposera quatre films traitant de l'immigration clandestine, des sans-abri et des dérives du capitalisme financier.

▸ **No Comment**, de Nathalie Loubeyre et Joël Labat (2009 - 52'). ***Samedi 14 novembre à 14 h 30***. A l'IUT (amphithéâtre). En présence des réalisateurs. Entrée payante.

▸ **En terre étrangère**, de Christian Zerbib (2009 - 1 h 16). ***Lundi 23 novembre à 20 h.*** Cinéma La Garenne. En présence du réalisateur. Entrée payante.

▸ **Let's Make Money**, de Erwin Wagenhofer (Autriche 2009 - 1 h 47). ***Du 12 au 17 novembre***. Cinéma La Garenne. Invité à préciser. Entrée payante.

▸ **Les enfants de Don Quichotte**, de Ronan Dénécé et Augustin Legrand (2008 - 1 h 15). ***Du 26 novembre au 1er décembre.*** Cinéma La Garenne. Invité à préciser. Entrée payante.

→ Présentation des films et programme complet sur : http://cinecran.org

* Arradon, Elven, Île d'Arz, Le Bono, Plescop, Plœren, Saint-Avé, Saint-Nolff, Séné, Theix et Vannes.

Rencontres du cinéma européen : 9e édition, du 31 mars au 6 avril

Le festival annuel *Les Rencontres du cinéma européen* est la manifestation la plus importante (plus de 7 500 entrées en 2008) qu'organise de A à Z l'association vannetaise Cin'écran, avec le soutien de la Ville de Vannes, entre autres partenaires. Sa prochaine édition aura lieu du mercredi 31 mars au mardi 6 avril 2010. Ce sera la neuvième du nom et sa programmation sera fortement marquée par le cinéma d'Europe de l'Est puisque l'invité d'honneur en 2010 sera l'ex-URSS (Russie, Roumanie et Hongrie, principalement). L'occasion, pour les cinéphiles, de prendre la température actuelle d'un cinéma et d'une région en pleine mutation depuis la chute du Mur de Berlin et l'entrée dans l'économie de marché de l'ensemble des pays de l'ancien bloc de l'Est. L'occasion aussi, très certainement, de rendre hommage à quelques grandes figures du cinéma de l'Est. Les trois pays cités plus haut ne manquent pas de références en la matière. D'Eisentein à Tarkovski, de Mikhalkov à Jancso en passant par Kontchalovski, il n'y a que l'embarras du choix. Nous reviendrons, bien entendu, sur ce 9e festival dans une prochaine édition.

Cin'écran, c'est aussi…

Cin'écran, créée en octobre 1998, est une association particulièrement active. Hormis l'organisation de ses *Rencontres* annuelles *du cinéma européen* et la coordination du *Mois du film documentaire*, l'association vannetaise est aussi très présente en milieu scolaire. Tout au long de l'année, elle contribue ainsi à initier et parfaire la culture cinématographique des élèves et de leurs enseignants en s'investissant très fortement dans des opérations telles que *Écoles et cinéma* (qui mobilise plusieurs milliers de scolaires sur l'ensemble du département) et *Collèges au cinéma* (stages de formation cinématographique pour les enseignants des collèges du Morbihan). Sachez enfin (pour ceux qui l'ignorent encore) que Cin'écran assure également la programmation "Art et essai" du Cinéville La Garenne (rue Alexandre Le Pontois) qui vient tout juste de rendre hommage au cinéaste Alain Resnais, natif de Vannes, rappelons-le.

→ Pour plus d'informations : http://cinecran.org

Conservatoire de Vannes > Saison 2009-2010

Voici les deux prochains concerts qui seront donnés à l'Auditorium des Carmes dans le cadre de la saison musicale 2009-2010 du Conservatoire de Vannes.

▸ **Concert/conférence musique ancienne** Avec Claude Nadeau (clavecin) et Volny Hostiou (serpent). **→ Mardi 17 novembre, 20 h.**

▸ **Ensemble Instrumental de Vannes « *Concert en famille* »** Dir. : *Jean-Yves Fouqueray*. Prog. : ***Tibor Harsanyi*** (L'histoire du petit tailleur), ***Bohuslav Martinu*** (La revue de cuisine). **→ Vendredi 4 décembre, 18 h 30.**

TARIFS **→ Chaque concert : 12 € (plein tarif), 10 € (tarif réduit). Abonnement 3 concerts : 24 €. Renseignements au conservatoire, place Théodore Decker. ✆ 02 97 01 67 00.**

© Marc Gallic

Les 6, 7 et 8 novembre, à l'initiative du Club Parlement européen des jeunes

Des lycéens débattent de l'Europe au lycée Lesage

Rémi Rivoal (au centre) en compagnie des lycéens de Lesage, lors de la session nationale du Parlement européen jeune à Vienne. En novembre, ils organisent trois jours de débat sur l'Europe avec les autres lycées de Vannes.

Parlement européen des jeunes. Ce mouvement peu connu rassemble des jeunes de 15 à 25 ans que l'Europe intéresse. Un mouvement au statut associatif, qui se positionne comme apolitique, et dont le but est de faire participer la jeune génération « *au débat public européen.* » Un club « Parlement européen des jeunes de Vannes » existe depuis quelques mois. Ses dix membres, tous lycéens à Lesage, ont d'ailleurs siégé à la session nationale du Parlement européen des jeunes, en décembre 2008 à Vienne (Isère). Aujourd'hui, ils veulent élargir leur mouvement aux autres lycées. C'est ce qui semble se concrétiser à travers une première session inter-lycées qu'ils organisent les 6, 7 et 8 novembre au lycée Lesage. Des délégations de tous les lycées de Vannes, composées de huit élèves chacune, viendront y parler de l'Europe. « *Public, privé, d'enseignement général ou professionnel, tous les établissements de la ville seront représentés. L'idée, c'est de passer d'un club qui, dans les faits, était celui de Lesage, à un vrai club parlement européen de Vannes* », explique Rémi Rivoal, l'initiateur de ce mouvement. Élève en terminale S, ce lycéen de 17 ans, ancien élu au conseil municipal jeune, insiste sur le côté apolitique de cet engagement : « *Tous les bords politiques sont représentés dans le Parlement européen des jeunes. On n'est pas non plus obligé d'adhérer à l'idéologie européenne. L'important, c'est le débat.* » Des commissions, où chaque délégation sera représentée, seront constituées le vendredi 6 novembre. Le lendemain, elles travailleront sur différents thèmes relatifs à l'Europe : économie, environnement, justice, sécurité, droit de la femme, etc. Sur chacun de ces sujets sera élaborée une résolution visant à « *apporter des réponses concrètes aux problèmes soulevés.* » Ces résolutions seront débattues le dimanche 8, en assemblée plénière. « *Chaque commission devra défendre son texte, voire en attaquer d'autres. Ce sera une véritable expérience de débat démocratique et de citoyenneté européenne* », affirme Rémi Rivoal. Les résolutions votées seront ensuite transmises au Parlement européen de Strasbourg.

→ L'assemblée plénière du dimanche 8 novembre, qui se déroulera de 8 h 30 à 17 h, sera publique.

Services à la personne : Forum de recrutement, le 5 novembre à Kercado

Les personnes recherchant un emploi dans le secteur des services à la personne (aide à domicile, auxiliaire de vie, garde d'enfants, agent d'entretien, travaux chez les particuliers…) sont invitées à participer, le jeudi 5 novembre prochain, à un forum de recrutement à Kercado. Ce forum, organisé par la Ville de Vannes (Ateliers d'aide à la recherche d'emploi) et le Pôle Emploi, aura lieu dans les locaux de l'École d'ingénieurs de production (ICAM), 9, rue du Commandant Charcot (entrée face au bâtiment de Vannes Golfe Habitat). Ce sera l'occasion de rencontrer des employeurs en direct et de proposer sa candidature. Ce forum permettra aussi de s'informer sur les différents métiers de ce secteur d'activités, les formations existantes, les aides financières à la formation et ce qu'il faut savoir sur la Validation des acquis de l'expérience. N'oubliez pas, ce jour-là, de vous munir de plusieurs CV.

→ Jeudi 5 novembre, à l'École d'ingénieurs de Kercado (ICAM). De 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Renseignements complémentaires : Ateliers d'Aide à la Recherche d'Emploi. ✆ 02 97 62 68 30 ou 02 97 62 69 30.

Samedi 12 décembre au Chorus :

Salon Studyrama

A la fin de l'année scolaire 2009-2010, les élèves de terminale qui décrocheront le baccalauréat* vont s'engager pour la plupart dans des filières d'enseignement supérieur. Les inscriptions dans ces différentes filières se font généralement entre janvier et avril, ce qui suppose de ne pas trop traîner pour réfléchir à l'orientation que l'on souhaite prendre. Quelle filière choisir ? Pour quels débouchés ? Avec quelles chances de réussite ? Toutes ces questions, qui taraudent autant les lycéens que leurs parents, méritent des réponses claires, argumentées et appropriées. Le salon Studyrama, qui se tiendra le samedi 12 décembre au Chorus peut être l'occasion d'y voir un peu plus clair. Soutenu par la Ville de Vannes, la Communauté d'agglomération, le Conseil général, l'Université de Bretagne Sud et l'Université catholique de l'Ouest, ce 4e salon des formations supérieurs rassemblera quelque soixante-dix établissements proposant plus de deux cents formations post-bac. Universités, BTS, écoles de commerce et d'ingénieurs, écoles des métiers, CFA (Centres de formation des apprentis)… y présenteront leurs cursus, longs ou courts, dans des domaines aussi variés que les sciences, le commerce, les arts, l'informatique, l'agroalimentaire, le tourisme, la communication, l'environnement… Les futurs bacheliers, ainsi que les bac + 1 à bac + 5 désirant se réorienter, auront la possibilité d'enrichir leurs connaissances en assistant aux conférences qui se dérouleront tout au long de la journée. Ils pourront aussi échanger avec des professionnels sur les grandes thématiques de l'orientation. Les visiteurs trouveront également à Studyrama des offres de stages et de jobs, une librairie et le stand du Bureau Information Jeunesse (BIJ).

→ samedi 12 décembre, de 10 h à 18 h au Chorus - Parc des expositions. Entrée libre sur réservation, à retirer sur le site Internet de Studyrama : www.studyrama.com (rubrique "salons").

*Ils étaient en 2009 et pour le Morbihan, 92,2 % dans l'enseignement général et 85,1 % dans l'enseignement technique.

Une journée pour la mixité des métiers et l'égalité professionnelle

Le 12 novembre au Palais des Arts : 100 femmes- 100 métiers

100 femmes, 100 métiers est une « *manifestation régionale annuelle dont l'objectif est de promouvoir la mixité des métiers, l'élargissement des choix professionnels des femmes et leur accès à tous les métiers.* » Cette année, c'est à Vannes que se tiendra le forum inaugural de cette manifestation pilotée par la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité avec le concours de la Mission locale du Pays de Vannes. Le Forum 100 femmes, 100 métiers, temps fort de cette opération qui va se déployer pendant quinze jours, du 12 au 21 novembre sur l'ensemble du territoire breton, aura lieu le jeudi 12 novembre au Palais des Arts. Collégiens, lycéens et grand public sont invités à participer, le plus activement possible à cette journée de rencontres et d'échanges qui a pour but de mettre en évidence « *la réalité de l'élargissement des choix professionnels, ainsi que les évolutions en termes de conditions de travail pour les femmes, dans les secteurs non traditionnellement féminins*. Débats, tables rondes, rencontres emploi-formation, témoignages, démonstrations et animations se succéderont tout au long de la journée. De nombreux pôles professionnels et services publics seront représentés à cette occasion : du bâtiment, aux métiers du transport en passant par les métiers de bouche, les métiers de la terre et de la mer, les travaux publics, le tourisme, l'industrie, l'informatique, la sécurité-défense, les services d'accompagnement à la création ou à la reprise d'entreprises, le Pôle emploi, etc.

→ Entrée libre. Ouverture grand public de 9 h 30 à 19 h. Créneaux spécifiques pour les collégiens (9 h 30-12 h) et pour les lycéens et jeunes en formation (14 h-16 h 30). 19 h : cocktail et théâtre forum avec des collégiens.

Jusqu'au 1er novembre
Château de l'Hermine

Exposition de mobilier contemporain "Hors pistes"

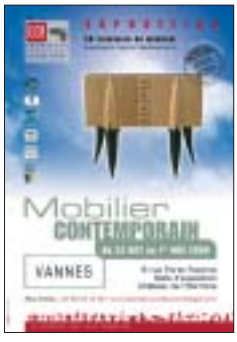

Le Château de l'Hermine, rue Porte Poterne, accueille, jusqu'au dimanche 1er novembre inclus, la 4e édition de l'exposition de mobilier contemporain organisée chaque année par l'association des Ébénistes Créateurs de Bretagne (ECB). 30 à 40 meubles sont présentés à cette occasion. La plupart ont été conçus et fabriqués pour cette exposition. Il s'agit de pièces uniques (buffets, fauteuils, coffres, tables basses…) réalisées par des artisans d'art qui ont décidé de se regrouper pour mieux promouvoir leur créativité et leur savoir-faire auprès du grand public. L'association des Ébénistes créateurs de Bretagne, créée en 2004, regroupe à l'heure actuelle une vingtaine de professionnels installés dans les quatre départements bretons. Ce sont tous des créateurs de mobilier (meubles contemporains et copies d'anciens) qui travaillent également en agencement, décoration et restauration. Le thème de travail choisi cette année pour l'exposition au Château de l'Hermine - *Hors pistes* - met en valeur l'originalité de leurs créations sur le plan des formes, des couleurs, des matériaux choisis…

→ Jusqu'au dimanche 1er novembre, Château de l'Hermine (8 rue Porte Poterne). Ouverture tous les jours de 10 h à 19 h. Entrée gratuite. → *Plus d'infos sur l'association ECB sur le site Internet www.ebenistes-createurs-bretagne.com*

A la bibliothèque universitaire de Tohannic

Exposition : La vie et l'œuvre de Charles Darwin

La vie et l'œuvre du grand naturaliste anglais, Charles Darwin (1809-1882), s'expose actuellement à la bibliothèque universitaire du campus de Tohannic. Cette exposition d'une trentaine de panneaux est présentée à l'occasion du 200e anniversaire de sa naissance et du 150e anniversaire de la publication de son œuvre majeure, *L'origine des espèces*. Elle est proposée par l'Université de Bretagne-Sud et le CCSTI Maison de la Mer (Centre de culture scientifique, technique et industrielle de Lorient). **→ Jusqu'au 30 novembre. Entrée libre.**

Les rendez-vous du jeudi à l'Université

L'Université de Bretagne-Sud (UBS) organise des rencontres culturelles tous publics le jeudi en fin d'après-midi. Ces Rendez-vous du jeudi, qui avaient lieu jusqu'à présent sur le site du campus de Lorient, sont également proposés à l'UBS de Vannes depuis la rentrée universitaire. ***Ils débutent à 17h30 et ont lieu à l'amphithéâtre Mons de l'UBS, rue de la Loi, en centre-ville.*** Le premier rendez-vous de la rentrée s'est tenu le 8 octobre dernier. Il s'agissait d'une rencontre avec le dessinateur et illustrateur de livres pour enfants, Bruno Pilorget, autour du thème des carnets de voyages. Un autre rendez-vous est programmé en cette fin d'année.

→ Rencontre avec l'écrivain et cinéaste Gérard Mordillat. Cette rencontre débutera par la projection d'un documentaire. Jeudi 24 novembre, 17h30. Amphithéâtre Mons, rue de la Loi. Entrée libre.

Notez aussi, que le rendez-vous suivant aura lieu le jeudi 11 février. Il s'agira d'une rencontre avec le scénariste et dessinateur de BD, Jean-Claude Fournier, co-fondateur du festival Quai des Bulles, de Saint-Malo.

Du 13 au 20 novembre :

La Semaine de la solidarité internationale

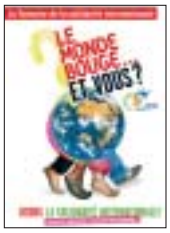

L'Aceap (Association pour l'échange et l'amitié entre les peuples) coordonne en pays de Vannes, du 13 au 20 novembre, la Semaine de la solidarité internationale. L'objectif de cette manifestation nationale est de proposer chaque année, la troisième semaine de novembre, des temps de rencontres, d'échanges et de réflexion autour de l'idée d'une citoyenneté solidaire qui défend les droits de l'homme, la liberté d'expression, la non-violence, le développement durable, le commerce équitable et tout ce qui peut contribuer « *à rendre ce monde plus solidaire* ». Un collectif d'associations* s'est constitué pour animer localement cette Semaine de la solidarité. C'est à son initiative, et sous la gestion de l'Aceap, que cette manifestation sera relayée à Vannes et dans plusieurs autres communes de l'agglomération (Séné, Saint-Avé, Arradon, Theix). Au programme : des expositions, des films-débats, (en lien avec Cin'écran notamment), des conférences, des spectacles de théâtre, des lectures publiques, des contes, un forum jeunes… A Vannes, les principaux lieux où auront lieu toutes ces animations sont le Cinéville La Garenne, l'Université tous âges, l'IUT, le centre Henri Matisse, la librairie Les amis de la BD (rue Hoche)…

* Abadas, Aceap, Afps, Amigos de Espana, Atm, Ccfd Saint-Guen Vannes, Ccfd Séné, Cin'écran, Dialaya-Séné, Emmaus, Esf Morbihan, Ldh, Mouvement de la paix.

→ Programme complet de cette Semaine de la solidarité internationale en pays de Vannes sur www.lasemaine.org. Cliquez sur l'onglet "La Semaine près de chez vous". Suivez ensuite les indications à l'écran pour accéder au programme de Vannes et de sa région.

Exposition au Palais des Arts, du 23 novembre-4 décembre

La Bible, patrimoine de l'humanité

L'alliance biblique française présentera au Palais des Arts, du 23 novembre au 4 décembre, une grande exposition itinérante sur la Bible. Cette exposition, présentée jusqu'ici à Monaco Nîmes et Strasbourg, fera une halte à Vannes avant son inauguration officielle à l'Unesco à Paris, en février prochain. L'exposition présente la Bible dans une approche qui se veut à la fois historique, culturelle, accessible à tous et qui, nous précisent ses organisateurs, « *ne privilégie aucune lecture spirituelle particulière* ». Six modules thématiques, couvrant quelque 350 m², permettent d'appréhender « *la diversité des lectures de la Bible, selon les traditions religieuses ou culturelles* ».

L'ouverture de cette exposition, le 23 novembre, sera précédée la veille, dimanche 22 novembre, d'un concert inaugural au Théâtre Anne de Bretagne. Le chœur et l'orchestre de Paul Kuentz interpréteront pour l'occasion le célèbre ***Messie*** de Haendel. Le concert aura lieu à 17 h. Prix des places : 20 €, 16 € (réduit), gratuit pour les moins de 12 ans. Billets en vente à l'Office de tourisme et sur place à l'entrée du concert. Contact : 08 25 13 56 10.

La fin de l'exposition sera également célébrée en musique, le dimanche 6 décembre, à 17 h 30 à l'église Saint-Vincent Ferrier (Kercado). L'Orchestre de chambre de Vannes et l'ensemble vocal Bel Canto, placés sous la direction de Stéphane Charles, interpréteront ce jour-là de larges extraits de *La Création*, de Joseph Haydn.

Réservé aux services

Traitement : ..... Secteur : .....

Contrôle : ..... Fiche n° : .....

CAMPAGNE GÉNÉRALE DE DÉRATISATION → QUESTIONNAIRE

M. ou Mme .....

Domicile .....

N° de téléphone .....

❑ Habite dans un immeuble collectif ❑ Habite dans une maison particulière

SIGNALE LA PRÉSENCE DE : ❑ **RATS** ❑ **SOURIS**

dans son logement ❑ dans la cave ❑ dans le poulailler ❑ dans le clapier ❑ dans le grenier ❑ dans les dépendances ❑ dans le jardin ❑ dans la cour ❑

SUPPOSE QUE LES RATS VIENNENT : du port ❑ de la rivière La Marle ❑ de l'étang au Duc ❑ des égouts ❑ des terrains voisins ❑ de la Garenne ❑

Questionnaire à remplir et à déposer ou expédier sous enveloppe timbrée AVANT LE 16 NOVEMBRE 2009 à :

ou
ou
- Hôtel de Ville - Place Maurice Marchais - BP 509 - 56 019 Vannes Cedex
- Mairie de Vannes - Annexe de Ménimur - 1 rue Pierre Bonnard - BP 509 - 56 019 Vannes Cedex
- Centre Technique Municipal - Zone du Prat, avenue du Général Weygand - BP 509 - 56 019 Vannes Cedex

→ Pour bénéficier d'un traitement entièrement gratuit à domicile, contacter M. Richard (CTM) au 06 23 31 71 04 (du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h.)

VANNES

CALENDRIER SPORTIF

Crédits photos : François Le Divenah, Yannick Coupé, Pascal Robert

30 OCTOBRE
Football : VOC / Angers SCO (Ligue 2 Pro) stade de la Rabine
31 OCTOBRE
Basket-Ball : UCK/NEF Vannes / Patronage Laïque Sanquer (Ligue 1 Rég. Masc.) salle du Bondon ou de Kercado
Handisport : Fête du Handisport (Comité Départemental Handisport du Morbihan) centre Sportif de Kercado
1er NOVEMBRE
Volley-Ball : Vannes Volley-Ball / FS Val d'Europe Esbly Coupvray (Nat. 3 Masc.) salle omnisports de Kercado
7 NOVEMBRE
Badminton : Badminton Club Vannetais / Fougères (Nat. 3) salle omnisports du Foso
Basket-Ball : UCK/NEF Vannes / Liffré US (Ligue 1 Rég. Masc.) salle du Bondon ou de Kercado
8 NOVEMBRE
Rugby : RCV / Stade Niortais (Nat. B et Féd. 1) stade Jo Courtel
Volley-Ball : Vannes Volley-ball / Volley-ball Atlantique (Nat. 2 Fém.) salle omnisports de Kercado
14 NOVEMBRE
Handball : Handball Pays De Vannes / Les Olonnes Vendée HB (Prénat. Masc.) salle omnisports du Foso
15 NOVEMBRE
Basket-Ball : UCK/NEF Vannes / ASPTT Caen (Minimes Nat.) salle du Bondon
Football : VOC / St-Brieuc (DH) stade du Pérenno
DU 13 AU 15 NOVEMBRE
Équitation : Jump du Golfe - Vannes Compétition Équestre Parc Chorus
22 NOVEMBRE
Football : VOC / Bordeaux Girondins 1 (Championnat National U 19) stade du Pérenno
Rugby : RCV / Stade Poitevin Rugby (Nat. B et Féd. 1) Stade Jo Courtel
Volley-Ball : Vannes Volley-ball / Vertou Volley-ball (Nat. 3 Masc.) salle omnisports de Kercado
28 NOVEMBRE
Handball : Handball Pays de Vannes / Lanester HB 2 (Prénat. Masc.) salle omnisports du Foso
Tennis de Table : AJK Vannes / Reims Olympique 2 (Nat. 1 Fém.) salle n° 3 Kercado
29 NOVEMBRE
Volley-Ball : Vannes Volley-ball / Sport Athlétique Mérignacais (Nat. 2 Fém.) salle omnisports de Kercado
Tir à l'Arc : Compétition qualificative pour le Championnat de France (Archers de Richemont) grande salle de Kerbiquette
1er DÉCEMBRE
Football : VOC / Tours (Ligue 2 Pro.) stade de la Rabine
5 DÉCEMBRE
Basket-Ball : UCK/NEF Vannes / ES Saint Avé (Ligue 1 Rég. Masc.) salle du Bondon ou de Kercado
Handball : VAC Handball / ASC Guiclan HB (Prénat. Fém.) salle omnisports du Foso
6 DÉCEMBRE
Basket-Ball : UCK/NEF Vannes / Union Rennes Pacé Basket 35 (Minimes Nat.) salle du Bondon
Football : VOC / Locminé St Col (DH) Stade du Pérenno
Football : VOC / Tarbes Pyrénées F1 (Championnat Nat. U 19) stade du Pérenno
12 DÉCEMBRE
Basket-Ball : UCK/NEF Vannes / Rennes ASPTT (Ligue 1 Rég. Masc.) salle du Bondon ou de Kercado
Handball : Handball Pays de Vannes / St-Nazaire handball (Prénat. Masc.) salle omnisports du Foso
13 DÉCEMBRE
Rugby : RCV / St Médard en Jalles RC (Nat. B et Féd. 1) stade Jo Courtel
Volley-Ball : Vannes Volley-ball / Avant Garde St Denis (Nat. 3 Masc.) salle omnisports de Kercado
18 DÉCEMBRE
Football : VOC / SC Bastia (Ligue 2 Pro.) stade de la Rabine
19 DÉCEMBRE
Badminton : Badminton Club Vannetais / St Brieuc (Nat. 3) salle omnisports du Foso
20 DÉCEMBRE
Football : VOC / Lorient FC 3 (DH) stade du Pérenno
Volley-Ball : Vannes Volley-ball / UGS HOVB/HAC (Nat. 2 Fém.) salle omnisports de Kercado

VANNES MAG SUR CD AUDIO

L'Association des donneurs de voix - Bibliothèque sonore de Vannes réalise, pour chaque édition du Vannes Mag, une version sonore du magazine municipal. Tous les textes sont lus à haute voix par les bénévoles de l'association et enregistrés sur CD audio. Ce service, gratuit, est assuré à l'intention des personnes aveugles ou malvoyantes. Des copies sur CD de chaque enregistrement sont réalisées sur demande. **Renseignements au 02 97 47 04 18.**

VANNES MAG • REVUE MUNICIPALE D'INFORMATION

Directeur de la publication : François Goulard. **Siège :** Hôtel de Ville - Service Information - ☎ 02 97 01 60 30. **Rédaction :** Marc Gallic, Loïc Berthy, Grégory Le Falher, Patrick Huchet. **Photographies de une :** © Julie Le Moal. **Maquette et mise en page :** Marc Gallic, Grégory Le Falher. **Photographies :** François Le Divenah, Julie Le Moal, Marc Gallic, Grégory Le Falher. **Flashage :** Photext, Vannes. **Impression :** Les Presses de Bretagne - Cesson-Sévigné. **Tirage :** 36 700 exemplaires. **Dépôt légal :** octobre 2009 - ISSN 1260-4186. **Site Internet Ville de Vannes :** www.mairie-vannes.fr. **Courriel ville de Vannes :** contact@mairie-vannes.fr - **Standard ville de Vannes :** ☎ 02 97 01 60 00.

Notre prochaine édition (Vannes Mag n° 53) sera diffusée en boîtes aux lettres du lundi 14 au vendredi 18 décembre 2009 (semaine 51).

GRIPPE

DES GESTES SIMPLES POUR LIMITER LES RISQUES DE TRANSMISSION

LAVEZ-VOUS LES MAINS PLUSIEURS FOIS PAR JOUR

AVEC DU SAVON OU UTILISEZ UNE SOLUTION HYDROALCOOLIQUE

LORSQUE VOUS ÉTERNUEZ OU TOUSSEZ, COUVREZ-VOUS LA BOUCHE ET LE NEZ AVEC VOTRE MANCHE

OU UN MOUCHOIR À USAGE UNIQUE

EN CAS DE SYMPTÔMES GRIPPAUX, APPELEZ VOTRE MÉDECIN TRAITANT

CONTACTEZ LE 15 UNIQUEMENT EN CAS D'URGENCE

POUR TOUTE INFORMATION

0 825 302 302
(0,15 euro/min depuis un poste fixe)
www.pandemie-grippale.gouv.fr

Les gestes de chacun font la santé de tous

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ

www.inpes.sante.fr
inpes
Institut national de prévention et d'éducation pour la santé

STOP aux virus de la grippe